



FORMATION ALIMENTERRE 2024 - 3, 4 et 5 avril 2024
Organisée par le CFSI, le RED de l'enseignement agricole, L'institut agro Florac et Centraider



"**Démocratie alimentaire**"



La démocratie alimentaire Incantation ou chemin de justice alimentaire

Bertrand SAJALOLI



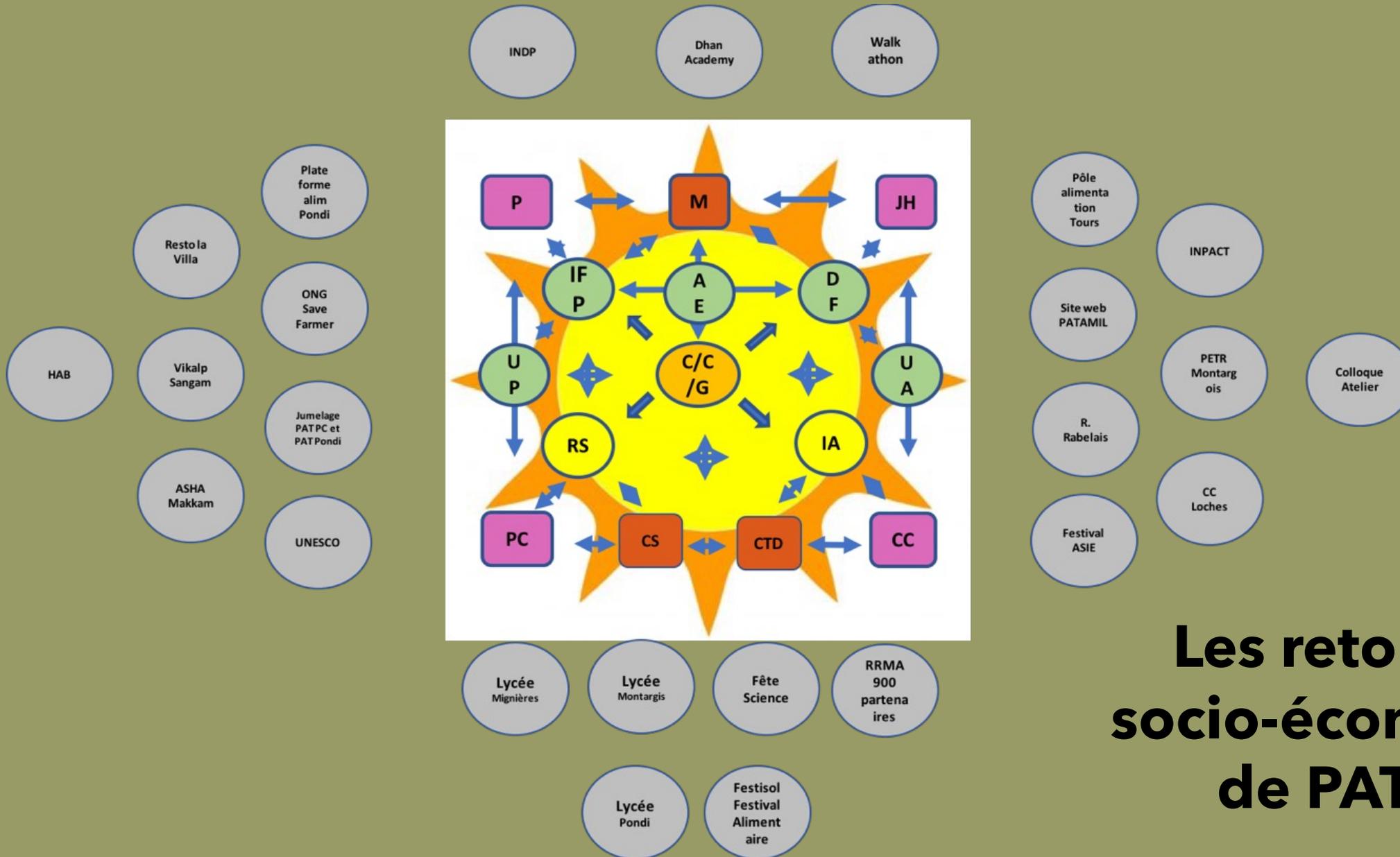
Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du projet PATAMIL

Dressé par les chercheurs du CEDETE, de CITERES, du GÉHCO, de l'Institut Français de Pondichéry, des universités indiennes de Madras et de Pondichéry, mais aussi par les structures dédiées (Resolis, IEHCA, Inpact, Dhan Foundation...), le constat est celui d'une alimentation à deux vitesses :

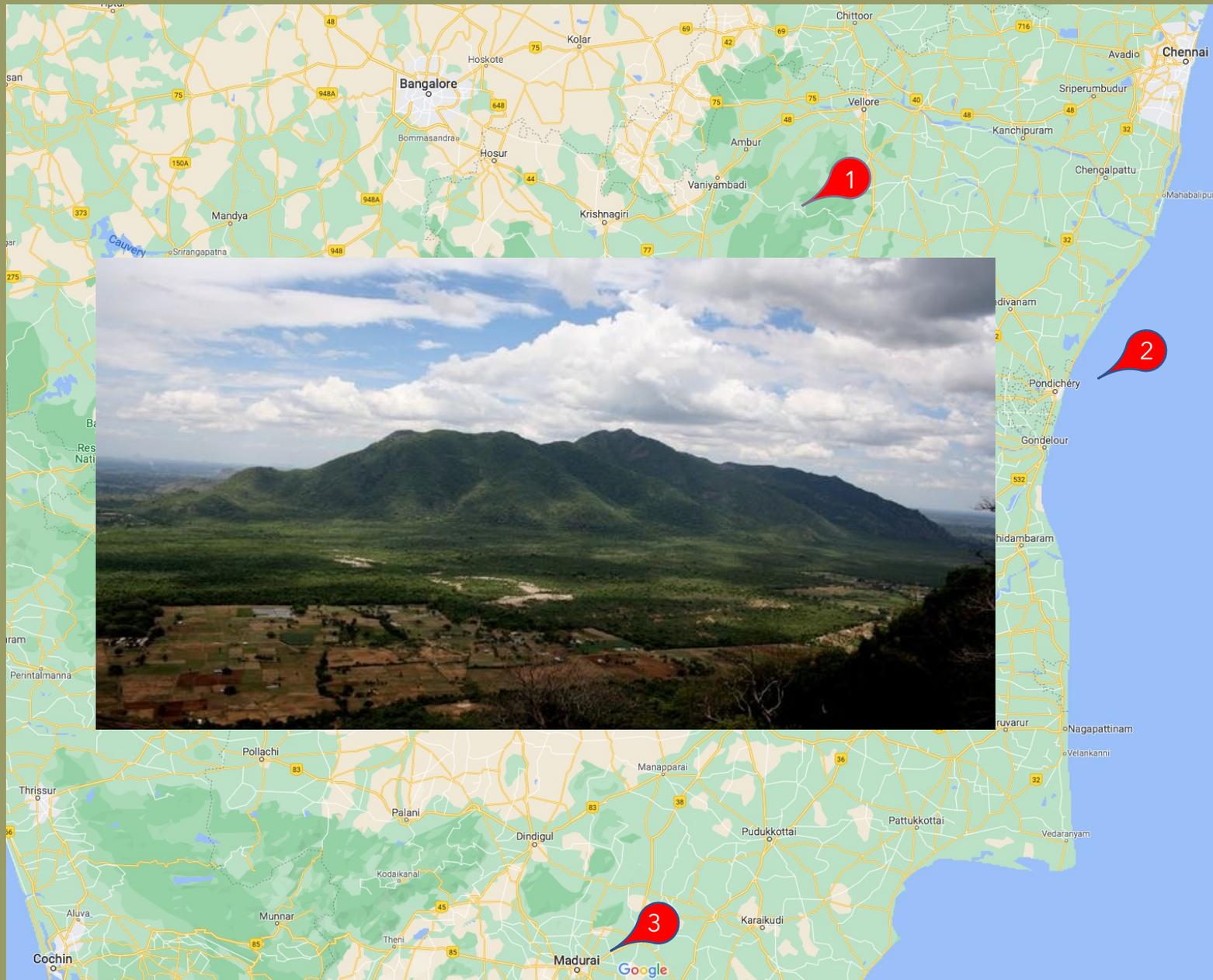
- une respectueuse de l'environnement et des producteurs, constituée de denrées de qualité provenant de circuits locaux et courts s'adressant à un public aisé ;
- l'autre constituée de produits de plus mauvaise qualité, souvent transformés, venant de loin, produits dans des conditions environnementales désastreuses, s'adressant à des populations peu aisées, voire démunies.

L'objectif de PATAMIL est de lutter contre ce système au nom de la démocratie, de l'équité alimentaires, et ce en identifiant concrètement des stratégies favorisant la justice alimentaire.

Convaincus que le transfert d'expériences entre la région Centre Val de Loire et le Tamil Nadu est fécond, PATAMIL engage des recherches opérationnelles croisées sur 2 sites locaux et 2 indiens définissant les conditions de mise en place de systèmes alimentaires équitables. L'originalité du projet réside dans l'implication de lycéens et étudiants des deux pays, dans celle des collectivités territoriales françaises (Pays des Châteaux, PETR Centre-Cher) et indiennes (Pondichéry, Jawadhi Hills) et dans la contribution des acteurs de la solidarité internationale (CENTRAIDER, A.S.I.E., Dhan, INDP...). Centre Sciences assurera la diffusion grand public des résultats.



Les retombées socio-économiques de PATAMIL

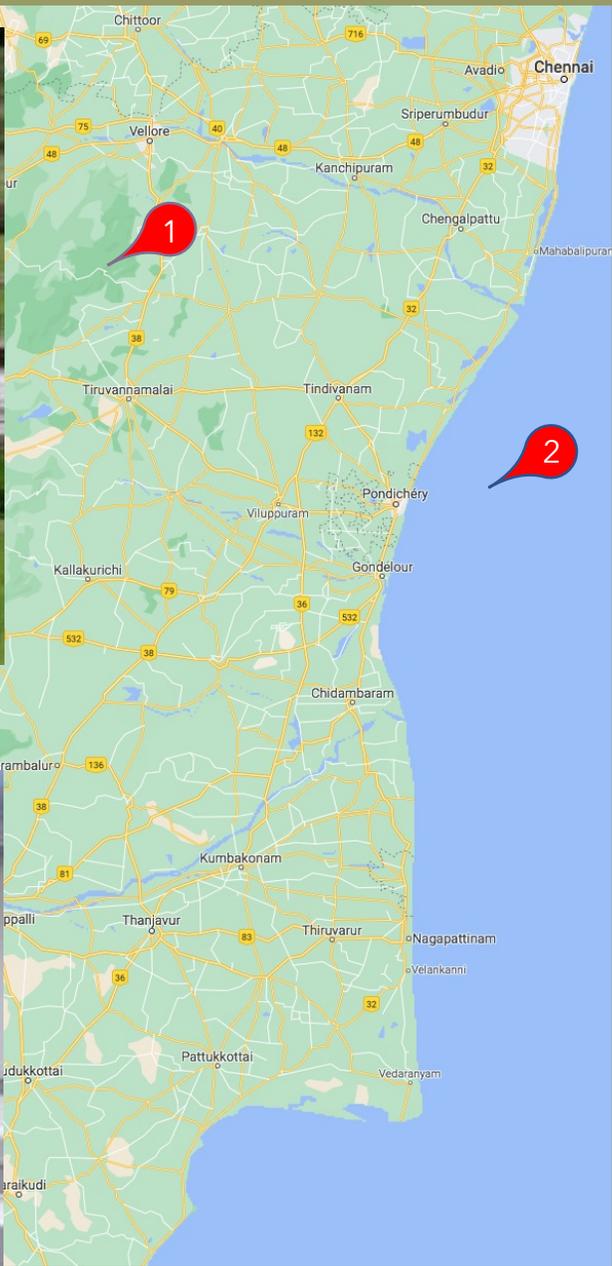


1. JAWADHU HILLS

Les Jawadhu Hills font partie de la chaîne des Ghats orientaux. Elles sont longtemps restées à l'écart des infrastructures de communication, les premières routes datant des années 1990. Les populations pratiquent avant tout une agriculture de subsistance, marquée par la présence d'une variété importante de millets et d'arbres fruitiers, et, sur le plateau central, de riziculture, parfois irriguée. Les populations sont dites adivasi (autochtones) et conservent des singularités culturelles vis-à-vis des populations des plaines malgré leur hindouisation.

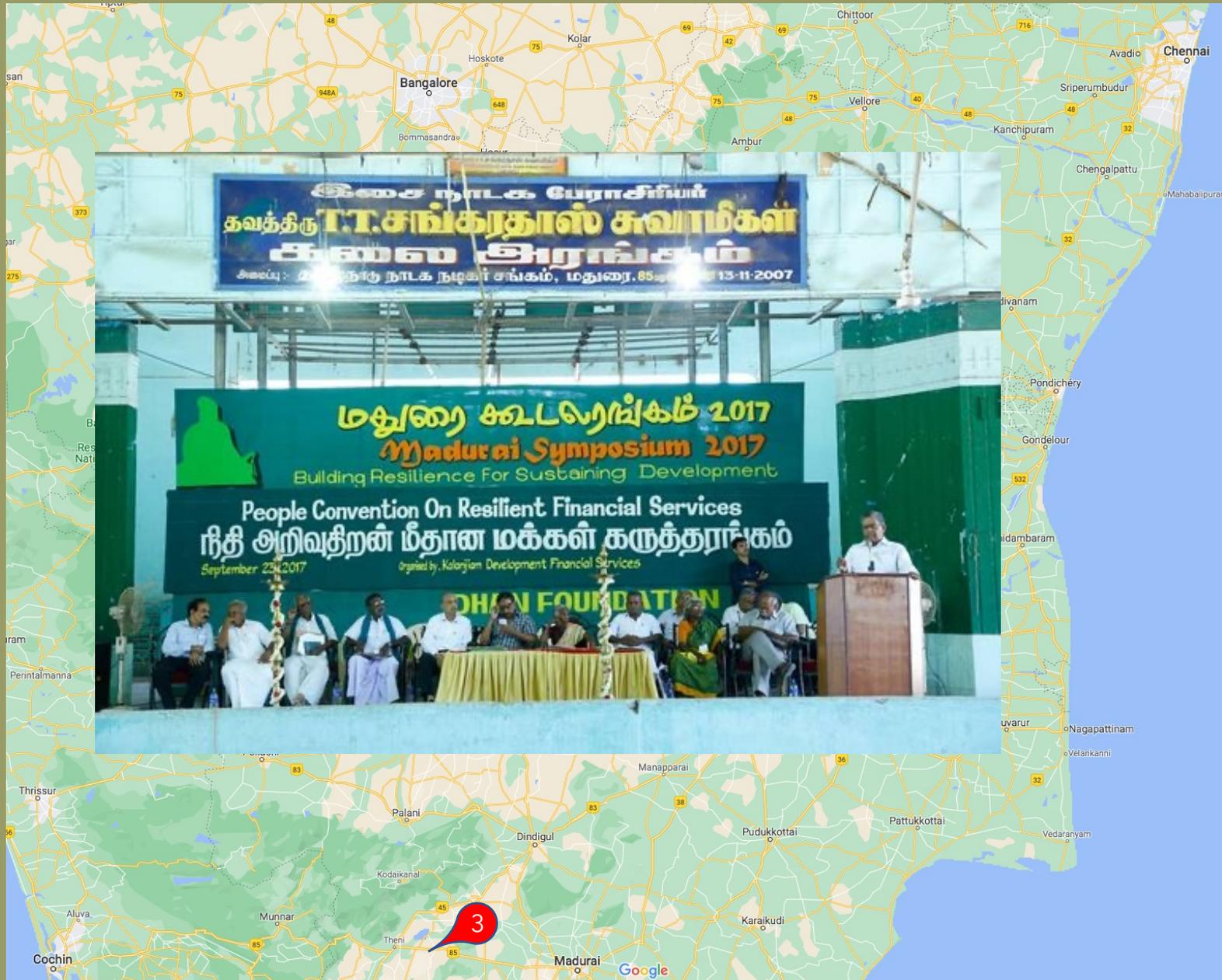
L'ouverture de la région se traduit par (i) l'émigration (les jeunes adultes mais aussi les couples partent travailler dans des chantiers ou dans des usines textiles, laissant les enfants aux bons soins des grands-parents), par (ii) la transformation des millets en culture de rente au détriment de l'alimentation domestique, enfin par (iii) un écotourisme embryonnaire fondé sur la beauté des paysages et tentant d'impliquer les populations.

Les terrains d'étude du Tamil Nadu



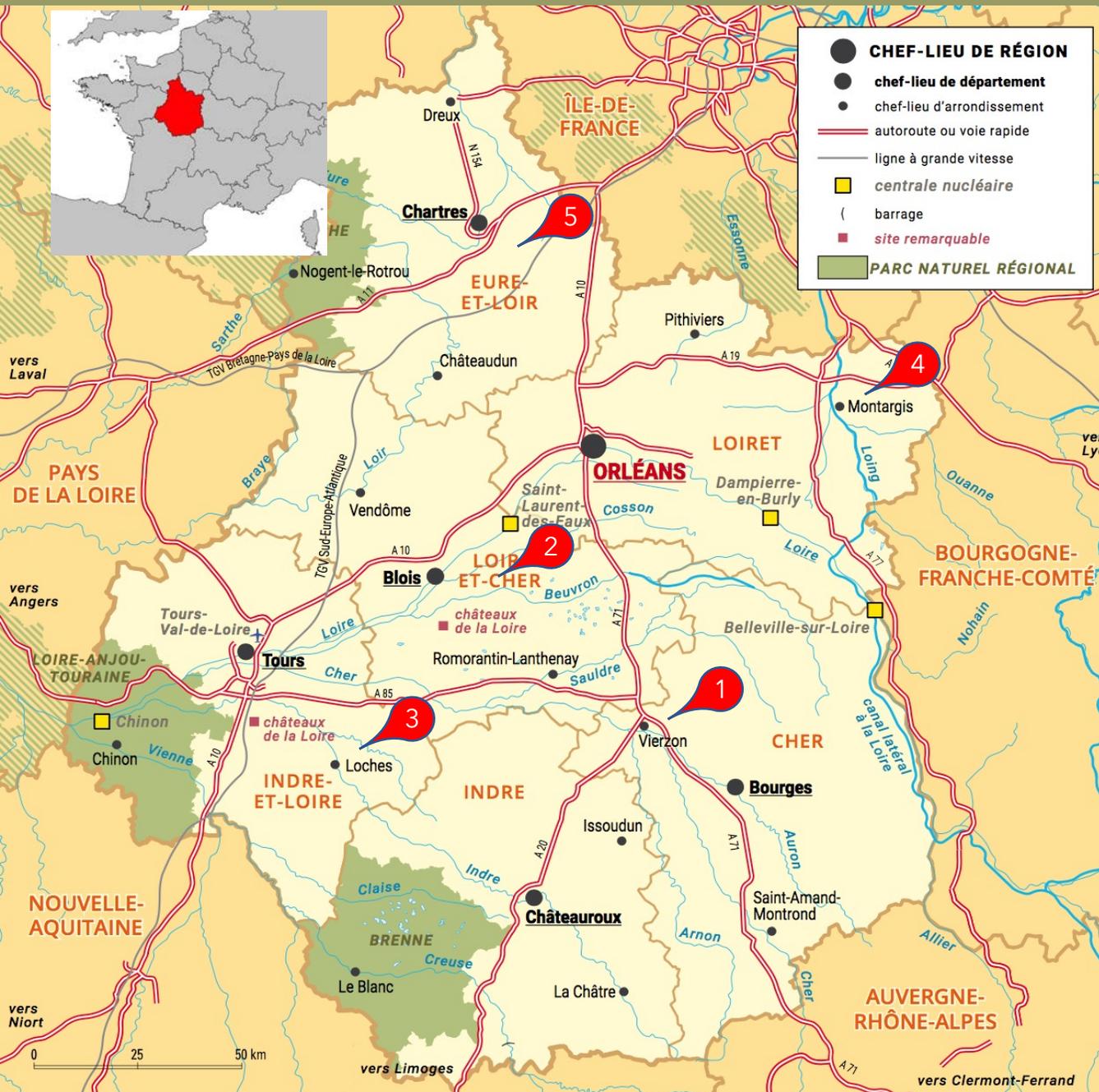
2. PONDICHERY

Ancien comptoir français, le Territoire Fédéral de Pondichéry est caractérisé par une hétérogénéité socio-économique et culturelle encore plus forte que la moyenne indienne, en raison de l'héritage colonial mais aussi de l'ashram de Sri Aurobindo et de la cité utopiste d'Auroville. Générer un projet alimentaire territorial représente un objectif ambitieux aux enjeux multiples. Il comporte deux dimensions essentielles : 1. Mettre en relation producteurs et consommateurs, en raccourcissant les filières, via des produits alimentaires qui soient à la fois de qualité et bon marché ; 2. Rassembler des acteurs très divers, depuis les agriculteurs jusqu'aux restaurateurs, depuis les chercheurs jusqu'aux associations populaires, dans une plateforme qui soit un lieu d'échanges d'expériences autour d'événements variés (marché bio, débats, recettes de cuisine...) et de projets spécifiques (brochures sur les légumes-feuilles traditionnels, développement de l'apiculture...). Parmi les acteurs académiques, on trouve l'Institut Français de Pondichéry (caractérisé par son mélange entre sciences sociales et écologie, entre scientifiques français et scientifiques indiens), la Pondichéry University (départements de Food Sciences and Nutrition, Sociologie, French et Communication) et la Madras University (département d'Anthropologie). Ces dernières se proposent d'intervenir tout à la fois dans la circulation des étudiants et dans la recherche (analyse des aliments, place des femmes dans la société locale et dans la littérature, enquête ménage sur l'alimentation, création d'un « campus comestible », etc.).



3. MADURAI

Madurai est le siège de la DHAN Development of Human Action Foundation qui est une organisation professionnelle de développement créée le 2 octobre 1997 qui lutte contre la pauvreté du pays en mobilisant des femmes et des hommes instruits. Elle intervient dans 14 États de l'Inde, dans plusieurs centaines de communautés rurales et urbaines en matière d'agriculture durable, de souveraineté alimentaire, de droit des femmes, d'écotourisme, de protection de l'environnement. Son siège, basé à Madurai, sera un lieu privilégié d'échanges avec les acteurs et partenaires de la DHAN Foundation. En revanche, en raison de son éloignement de Pondichéry, aucun site de terrain n'a été retenu dans la région de Madurai.



1. POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) CENTRE CHER

Créé en 2019 dans l'objectif de permettre l'élaboration d'un projet de territoire, le PETR Centre-Cher est un outil de dialogue et de coopération au service des communes, communautés de communes et d'agglomération et des acteurs publics et privés. Avec l'Écopole alimentaire de La Chaponnière, il anime des politiques de lutte contre la précarité alimentaire et en faveur de la démocratie alimentaire, et ce dans des bassins de vie traversant des difficultés économiques comme celui de Vierzon.

En effet, Vierzon enregistre un taux de pauvreté de 24% en 2018 (contre 13% en Région Centre Val de Loire), un fort taux de chômage(23,6 % en 2017 contre 12,9%) et un déclin démographique de 1% entre 2012 et 2017.

PATAMIL accompagne la structuration du PAT (Projet Alimentaire Territorial), notamment en faveur des plus démunis, et la recherche de politiques alimentaires équitables (Contrat local de santé, Épicerie locale, régie de territoire C2S).

Les terrains d'étude de la région Centre Val de Loire

2. TERRAIN DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHATEAUX



L'agglomération d'Orléans, et plus globalement le département du Loiret, connaissent de vives difficultés à organiser l'aide alimentaire en raison du nombre croissant de demandeurs et de la hausse des prix des denrées et des difficultés d'approvisionnement. Le Secours catholique avec l'appui de nombreux partenaires (Solaal, réseau ALERTE, réseau ESOPE...) s'est engagé dans la recherche de solutions croisant lutte contre le gaspillage agricole et refonte des circuits de distribution. PATAMIL prolonge, dans une dynamique de recherche sur l'équité alimentaire, un plan d'action riche et étoffé, et notamment le programme de recherche GASPILAG également porté par le CEDETE.



3, 4 ET 5 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LOCHES-TOURNAINE, PETR GÂTINAIS MONTARGOIS ET SECTEUR DE MIGNIÈRES

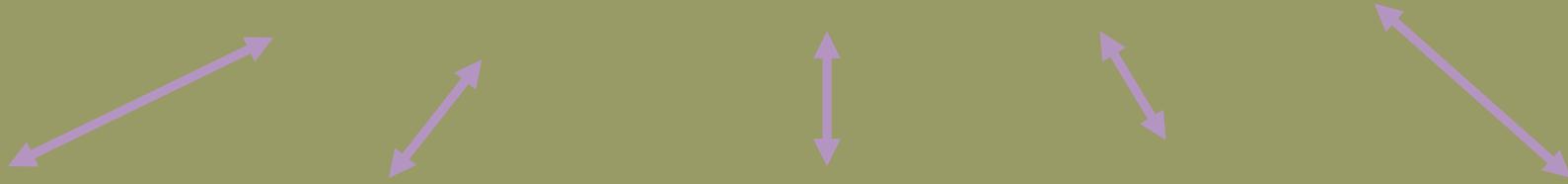
Ces trois terrains sont des prolongements de PATAMIL et concentrent d'importantes recherches de terrain conduites par les jeunes.

La Communauté de Communes de Loches a initié une étude de faisabilité d'un Projet Alimentaire Territorial dont PATAMIL suivra la mise en œuvre, de même que le Projet Alimentaire Territorial de Tours-Métropole.

Le PETR Gâtinais-Montargois est également engagée dans une étude de faisabilité d'un Projet Alimentaire Territorial qui est suivie par les lycéens du Lycée en Forêt de Montargis dans le cadre de la diffusion de PATAMIL vers un public jeune assurée par CentreSciences. La Fête de la Science 2023 a rassemblé 15 posters réalisés par les lycéens.

Le lycée Agricole de Mignières, avec l'association A.S.I.E. et Centre Sciences, est également partie prenante de PATAMIL. D'importants travaux interculturels ont été conduits avec l'Inde du Sud et de belles capsules vidéos réalisées.

Les tâches de PATAMIL



Tâche 1 :
Construire des territoires alimentaires équitables dans le Tamil Nadu

Laura Verdelli, CITERES ; Sumathi RAJESH, université de Madras

Tâche 2
Gouvernance et résilience des projets alimentaires territoriaux de Pondichéry et des Jawadhi Hills

Hélène GUÉTAT-BERNARD, ENSFEA et IFP ; Frédéric LANDY, université Paris X-Nanterre et IFP ; C. ARUNA, université de Pondichéry

Tâche 3 : Du Projet Alimentaire Territorial à la démocratie alimentaire en région Centre Val de Loire

Geneviève PIERRE ; Bertrand SAJALOLI, CEDETE

Tâche 4 :
Équité alimentaire et coopération décentralisée : transferts d'expériences entre la Région Centre Val de Loire et le Tamil Nadu

Bertrand SAJALOLI, CEDETE et Hélène GUÉTAT-BERNARD, ENSFEA et IFP

Tâche 5:
Communication

Béatrice SAULNIER, Centre Sciences ; avec l'appui d'Olivier ROLLIN, IEHCA

Tâche 1 : Construire des territoires alimentaires équitables dans le Tamil Nadu

(Leading partners: Laura Verdelli, CITERES ; Sumathi Rajesh, université de Madras)

Objectifs : La première tâche est consacrée aux conditions et critères écologiques, agronomiques et sociaux déterminant l'existence de systèmes alimentaires territoriaux équitables au Tamil Nadu et dans son enclave de Pondichéry. Il s'agit dans cette tâche, à partir des deux terrains retenus (la région de Pondichéry et les collines de Jawadhi Hills relativement proches,) d'examiner la qualité écologique des sols et des eaux d'irrigation des terroirs agricoles, de repérer les structures des paysages agraires et des rotations culturales, et enfin les liens entre pratiques agricoles, structuration des sociétés agraires, habitudes alimentaires et qualité de vie des communautés rurales.

WP 1 : Une agriculture saine pour une alimentation équitable (Cécile Grosbois et Sébastien Salvador-Blanes, GéHCO)

WP 2 : Sociétés rurales et dignité humaine (Bertrand Sajaloli, Geneviève Pierre et Oumar Maréga, CEDETE ; Alain Payen et Chloé Rigal A.S.I.E. ; M. Bharathi, P. Premanand et M. Karthikeyan, DHAN Foundation)

WP 3 : Production agricole et alimentation (Laura Verdelli, CITERES ; Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP ; S. Haripriya, département de Food Science de l'université de Pondichéry et Sumathi Rajesh, université de Madras)

Tâche 2 : Gouvernance et résilience des projets alimentaires territoriaux de Pondichéry et des Jawadhi Hills

(Leading partners: Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP ; Frédéric Landy, université Paris X-Nanterre et IFP ; C. Aruna, université de Pondichéry)

Objectifs : Diverses initiatives locales autour de l'alimentation se coordonnent depuis trois ans à Pondichéry autour d'une plateforme. Les prémices d'un mouvement citoyen permettent de poser les bases d'une réflexion, à l'échelle locale et articulée avec des initiatives régionales, nationales mais aussi internationales (notamment avec la France), autour des circulations alimentaires entre terroirs de production et zones de consommation (économie circulaire, circuits courts, circuits de distribution, marchés) tout en incluant les dimensions patrimoniales de l'alimentation locale et les interfaces de l'agglomération de Pondichéry avec les campagnes environnantes. Dans le contexte d'une ville touristique qui souhaite valoriser son patrimoine architectural et son art de vivre, l'alimentation joue un rôle clé permettant de conjuguer un patrimoine naturel et culinaire : les produits de la mer, les variétés de riz locales dont celles du delta de la Cauvery, les millets des collines proches, la variété des légumes et fruits locaux de l'arrière-pays, et surtout les différents types de culture alimentaire associés à la valorisation de ces produits. Le mouvement citoyen de consommation et des mangeurs pour repenser les liens entre agriculture et alimentation, distendus par la modernisation de l'agriculture et l'extension de l'agro-industrie, rencontre un mouvement paysan local pour se réapproprier les systèmes endogènes de préservation des semences, de gestion de l'eau, de la fertilité des sols autour notamment de pratiques agroécologiques. À Pondichéry, la Plateforme alimentaire permet de mobiliser autour de plusieurs projets concrets les initiatives d'acteurs et d'actrices mises en réseau. Ces initiatives sont marquées par la préoccupation de repenser et d'agir autour de la *dimension systémique* des liens entre agriculture et alimentation (réseaux d'acteurs et d'initiatives au long de la chaîne alimentaire), *organique* (les sols, les plantes, les animaux domestiques et sauvages font partie d'une chaîne du vivant) et *territoriale* (formes de coordination mais aussi d'exclusion du système alimentaire à l'échelle locale). Le contexte de la Covid est un temps opportun pour penser ces attaches et ces inégalités.

WP 1: Diagnostic participatif de durabilité et analyse de l'équité du système alimentaire local (Delphine Thivet, Antony Goreau, Brigitte Sébastia, IFP et S. Haripriya, université de Pondichéry)

WP 2 : Analyse des expériences agroécologiques et des réseaux de diffusion des connaissances (Venkatasubramanian, IFP ; C. Aruna, université de Pondichéry ; Sumathi Rajesh, université de Madras et DHAN Foundation)

WP 3 : Analyse des modalités d'approvisionnement alimentaire des familles rurales, entre aide alimentaire publique (Public Distribution System), accès au marché et autoconsommation (Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP ; C. Aruna et Ritu Tyaji, université de Pondichéry)

WP 4 : Projets alimentaires territoriaux, charte de la gastronomie durable et structuration de filières alimentaires durables pour un éco-tourisme citoyen (Frédéric Landy, Université Paris X Nanterre et IFP)

Tâche 3 : Du Projet Alimentaire Territorial à la démocratie alimentaire en région Centre Val de Loire (Leading partners: Geneviève Pierre, CEDETE et CITERES)

Objectifs : Trois missions sont identifiées par les acteurs de la transition alimentaires en région Centre Val de Loire et par les chercheurs intéressés par les questions de démocratie alimentaire : **reconnaître les mécanismes d'un système alimentaire à deux vitesses et injuste ; inventorier les solutions envisagées pour construire un système plus solidaire et équitable ; et définir les contours épistémologiques et les enjeux sociaux et économiques des notions de démocratie et d'équité alimentaires afin de mieux lutter contre les asymétries d'accès à une alimentation saine et nutritive.** La notion de justice alimentaire peut être mobilisée dans ses différentes dimensions : assurer une valeur nutritionnelle et gustative des consommations, améliorer l'accessibilité spatiale et économique à une alimentation de qualité, lutter contre les inégalités structurelles par l'éducation, l'inclusion, l'autonomisation, les modes de gouvernance partagée, démocratique.

L'analyse sera menée à partir de deux territoires-laboratoires : celui du Pays des Châteaux et celui sur lequel se positionne le PETR Centre-Cher, tous deux identifiés pour lancer des jumelages de PAT avec les terrains indiens de Pondichéry et des Jawadhi Hills. Le Pays des Châteaux représente, selon la labélisation régionale, le PAT « le plus abouti » (PAT du Pays des Châteaux). Le PETR Centre Cher, récemment lauréat du projet alimentaire du Ministère de l'Agriculture accueille, près de Vierzon, des populations peu aisées. Avec l'appui de l'écopôle alimentaire La Chaponnière, PATAMIL proposera et étudiera la faisabilité de solutions remédiant à la précarité alimentaire et promouvant l'équité. Ce terrain entre également en synergie avec la participation de l'association A.S.I.E. (située à Bourges) dans le projet PATAMIL.

WP 1 : Comprendre les ressorts de l'injustice alimentaire et y remédier (Geneviève Pierre, Bertrand Sajaloli, Cathy Gémon, CEDETE)

WP 2 : Proposer des clés pour accéder à l'équité alimentaire en région Centre Val de Loire (CITERES ; Ariel Martinez, RESOLIS, et Geneviève Pierre, CEDETE)

Tâche 4 : Équité alimentaire et coopération décentralisée : transferts d'expériences entre la Région Centre Val de Loire et le Tamil Nadu

(Leading partners: Bertrand Sajaloli, CEDETE et Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP)

Objectifs : Croiser regards et expériences examinés en Région Centre Val de Loire en matière d'équité alimentaire avec ceux et celles des terrains plus lointains comme ceux du Tamil Nadu est essentiel car l'innovation n'est pas le seul apanage des pays du Nord, et ce tant sur le plan des politiques alimentaires que des stratégies des acteurs locaux pour construire des circuits alimentaires de qualité et équitables. En outre, le Tamil Nadu étant l'une des 5 régions prioritaires de la politique de coopération décentralisée de la Région Centre Val de Loire, ces échanges sont nourris par de longues et fécondes interrelations. Les résultats pourront être à la fois diffusés par le service de coopération décentralisée de la Région, présent au Tamil Nadu via un correspondant, et par le réseau régional Multi-Acteurs CENTRAIDER qui rassemble 935 partenaires engagés dans la solidarité internationale et l'aide au développement. L'objectif est aussi, via l'IEHCA (et notamment via les actions de son Réseau Thématique de Recherche en sciences et cultures de l'alimentation et de son programme d'événements culturels et scientifiques de la Villa Rabelais), le réseau RESOLIS et les autres réseaux alimentaires régionaux, de montrer en quoi les stratégies de lutte contre l'injustice alimentaire peuvent constituer des modèles susceptibles d'intéresser les deux régions. Cette volonté de croiser les regards s'effectue en 3 WP imbriqués.

WP 1 : Assurer des transferts d'expériences de la Région Centre Val de Loire vers le Tamil Nadu (Hélène Guétat-Bernard, ENSFEA et IFP ; S. Haripriya, département de Food Science de l'université de Pondichéry et Sumathi Rajesh, université de Madras)

WP 2 : Assurer des transferts d'expériences du Tamil Nadu vers la Région Centre Val de Loire (Bertrand Sajaloli, CEDETE et Laura Verdelli, CITERES)

WP 3 : Mutualiser et diffuser les expériences communes entre les deux régions (Bertrand Sajaloli et Geneviève Pierre, CEDETE ; Laura Verdelli, CITERES ; Olivier Rollin, IEHCA et Ariel Martinez, RESOLIS)

Tâche 5 : Diffusion Grand Public

(Leading partners: Béatrice Saulnier, Centre Sciences ; avec l'appui d'Olivier Rollin, IEHCA)

Objectifs : Dans le cadre du projet PATAMIL des actions de culture scientifique vont être proposées pour différents publics dans l'objectif de les sensibiliser aux problématiques de l'alimentation durable sur le territoire de la Région Centre Val de Loire mais également en Inde. Il s'agit de valoriser les résultats de PATAMIL auprès du grand public et de permettre à des élèves éloignés ou empêchés de suivre un projet de recherche, citoyen et solidaire sur trois ans. Ces actions suivent les axes de la stratégie régionale de culture scientifique. Centre Sciences dont l'objectif est justement cette diffusion dans le cadre de l'animation de la culture scientifique et technique animera ce WP. Les livrables ainsi conçus trouveront un relais et une diffusion dans les actions menées par l'IEHCA mais également dans celles des partenaires culturels et scientifiques impliqués dans le projet. L'objectif étant de multiplier sur les trois années les moments d'échanges et de sensibilisation sur le sujet de l'alimentation durable.

WP 1 : Actions de culture scientifique par et pour les lycéens (Béatrice Saulnier, Centre Sciences ; Stéphanie Plichon, Lycée En Forêt ; Alain Payen, A.S.I.E.)

WP 2 : Valorisation des actions de culture scientifique pour le grand public (Béatrice Saulnier, Centre Sciences)

WP 3 : Diffusion des résultats de PATAMIL dans les réseaux alimentaires de la Région Centre Val de Loire en France et en Inde (Béatrice Saulnier, Centre Sciences et Olivier Rollin, IEHCA)

Tâche 6 : Une gouvernance participative et structurée

(Leading partners: Bertrand Sajaloli, CEDETE et Laura Verdelli, CITERES)

PATAMIL réunit des partenaires complémentaires dans leur diversité qui nourrissent des relations étroites, anciennes, ravivées par la préparation de la réponse à cet APR-IR. Il s'agit dès lors (i) de préciser le rôle de chacun et (ii) de mettre en place une gouvernance susceptible d'initier un fonctionnement harmonieux et efficace du projet, (iii) assorti d'un calendrier prévisionnel d'actions.

Le premier objectif de cette tâche est d'assurer le bon fonctionnement du projet de façon à gagner en efficacité. Il s'agit en particulier de coordonner tous les partenaires et de mettre en place les conditions d'échange et de débat indispensables à la bonne réalisation du projet.

Le second objectif de la tâche est le rayonnement scientifique du projet, assuré par les partenaires universitaires pendant toute la durée du projet (l'échange permanent avec toutes les activités du projet et la durée du rayonnement ont fait choisir ce couplage d'objectifs dans la même tâche).

WP 1 : Des partenaires complémentaires

WP 2 : Une gouvernance participative et structurée

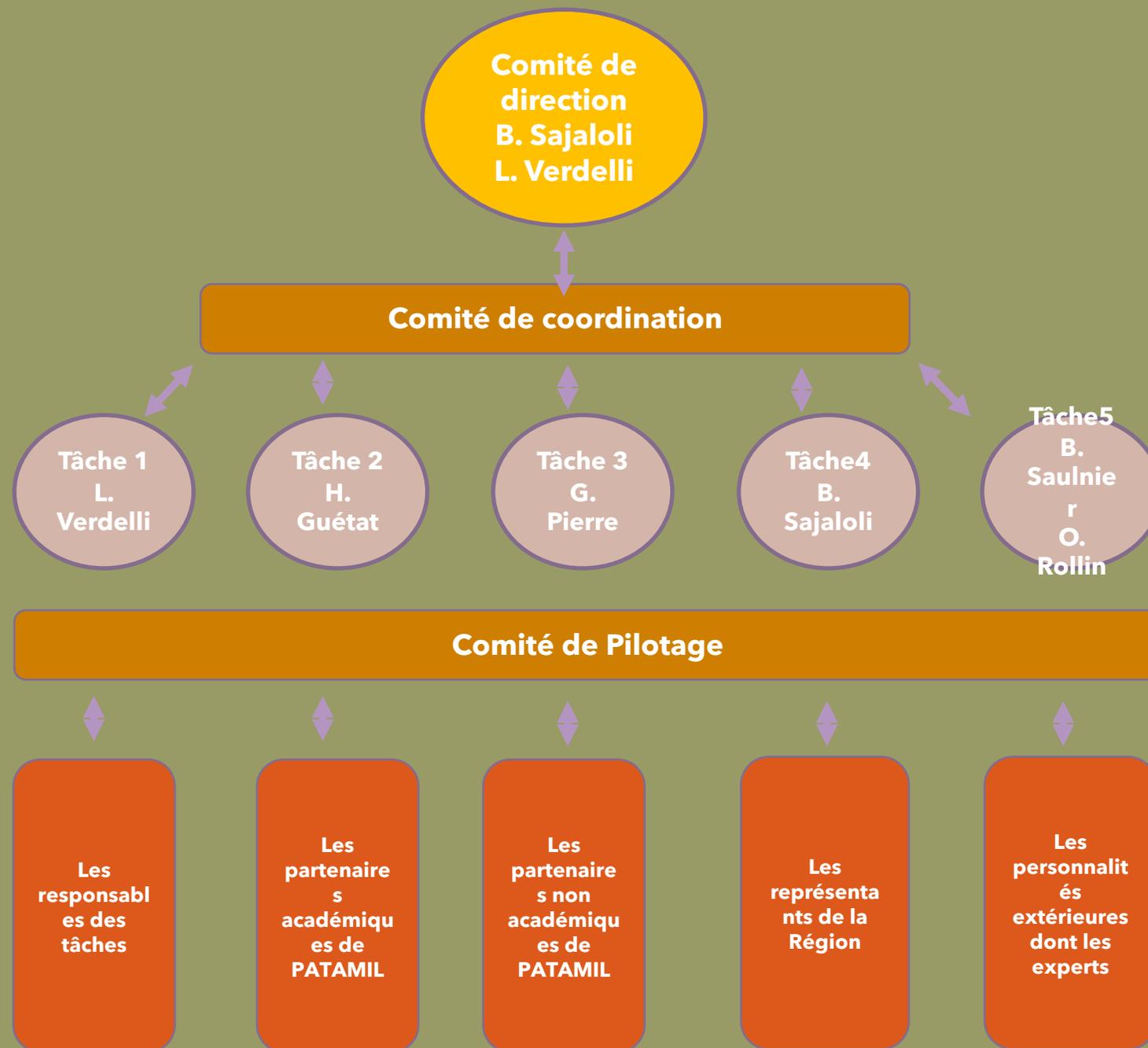
Trois niveaux de gouvernance ont été retenus :

Un **Comité de direction** animé par les deux responsables du projet, Bertrand Sajaloli (CEDETE) et Laura Verdelli (CITERES) à qui incombe le bon déroulement quotidien du projet, tant sur les plans scientifiques et financiers qu'opérationnels.

Un **Comité de coordination**, animé par Laura Verdelli et Bertrand Sajaloli, et composé des responsables de tâche. Il inclura également les responsables des tâches en cours d'exécution. Ce Comité se réunira selon un rythme trimestriel.

Un **Comité de pilotage** comprenant les responsables des tâches, les partenaires académiques et non-académiques, français et indiens, qui sera élargi aux représentants de la région (Direction adjointe de la coopération internationale et le/la représentant€ de la région au Centre au Tamil Nadu) et à des personnalités choisies. Ces dernières pouvant appartenir au monde politique, associatif ou scientifique. Ce Comité se réunira selon un rythme annuel avec notamment une réunion de lancement du projet à l'automne 2021, puis des réunions à l'automne 2022, 2023 qui donneront lieu à des séminaires de travail, et enfin à l'automne 2024 avec le colloque de restitution.

La gouvernance de PATAMIL



I. La justice alimentaire, quelles définitions ?

L'approche de l'alimentation durable et des systèmes alimentaires durables proposée dans le programme PATAMIL cible la mise en place d'actions de solidarités alimentaires, en distinguant :

- les « solidarités démocratiques » (réciprocaires et valorisant l'autonomie des personnes)
- des « solidarités philanthropiques » plus verticales (Laville, 2010) de l'assistance alimentaire.

Ces réflexions convoquent les notions de justice alimentaire, de démocratie alimentaire et d'alimentation durable, notions fortement inter-reliées mais pas totalement congruentes.

Solidarité philanthropique : est verticale, inégalitaire, non participative et non réciprocaire, créant ou entretenant une dépendance et qui légitime et perpétue en quelque sorte les inégalités via un système où les riches donnent aux pauvres sans questionner les racines des inégalités et les moyens de les réduire.

Solidarité démocratique : elle peut être re-distributive (État) ou privée, basée sur l'égalité et la réciprocité notamment développée dans les structures de l'ESS. Remettre au centre du dispositif le bénéficiaire, en dépassant le fonctionnement de l'aide alimentaire. Passer de bénéficiaire passif à partenaire....

L'alimentation durable propose une approche systémique – interconnectant les enjeux de production, de transformation, de modes de distribution, de consommation (D. Paturel et M. Ramel, 2017) en réaffirmant la nécessité de considérer l'ensemble de pratiques et de choix alimentaires qui respectent des critères environnementaux, éthiques (accessibilité pour tous à une alimentation de qualité ; rémunération équitable des agriculteurs ; respect du bien-être animal...), et de santé (qualité nutritionnelle et sécurité sanitaire (Redlingshöfer, 2006)).

La démocratie alimentaire, qui revendique le droit à l'alimentation durable pour tous, a été définie par Tim Lang (1999) comme la possibilité pour les citoyens de décider de façon autonome, non descendante, de leurs choix d'alimentation et de mettre en place des actions, des filières alimentaires, qui convoquent l'ensemble des parties prenantes (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs), en évitant les rapports d'asymétrie, pour favoriser la participation, la prise de décision des citoyens, y compris lorsqu'ils sont en situation de précarité alimentaire

La démocratie alimentaire (Balbot et al, 2020) croise les notions de droit à l'alimentation avec celle de solidarité alimentaire, particulièrement dans ses dimensions territorialisées (Bodiguel, 2019 ; Darrot et Noël, 2018) et avec des objectifs de durabilité (Ndiaye et Paturel, 2017), d'alimentation responsable (Dubuisson-Quellier, 2018) et d'autonomie (Pimbert, 2009).

Cette approche suppose de réinterroger les modes de gouvernance alimentaire dans les dynamiques territoriales de « relocalisation », dont les PAT –Projet Alimentaire de Territoire (Lardon S et Loudyi S., 2016 ; Billon Camille, 2017).

Gouvernance alimentaire : ensemble coordonné de règles, de processus formalisés ou non, par lequel tous les acteurs (publics et privés) concernés participent à la décision et à la mise en œuvre d'actions collectives autour de « l'enjeu alimentaire » (de la production à la consommation), conduit à l'échelle des territoires.

Fortement marquée par une approche anglo-saxonne, souvent militante et critique (*food movement*), la notion de *justice alimentaire* fait l'objet d'une effervescence scientifique récente en France (Toussaint, 2017), voire d'un intérêt de la part de certains responsables politiques. Elle peut être définie comme :

« Le partage équitable des bénéfices et des risques concernant les produits et la façon dont la nourriture est produite, transformée, transportée, distribuée, accessible et mangée » (Gottlieb & Joshi, 2010).

Côté anglo-saxon, notamment américain, l'approche est ciblée sur les conditions d'accès à l'alimentation pour des consommateurs urbains précarisés sans trop aborder les liens avec une agriculture urbaine économiquement productive (Alkon, 2012 ; Slocoum et Cadieux, 2015).

Côté français, Julie Le Gall et Camille Hochedez (2016) rappellent que les ressources agricoles constituent le socle des systèmes alimentaires et un rééquilibrage des propositions de recherche entre production et consommation permettrait de reconnecter la notion avec la base des systèmes alimentaires. Sans remettre en cause la définition de Gottlieb et Joshi (2010), les deux autrices préfèrent utiliser la *notion de justice agri-alimentaire*. Plus ancrée spatialement, la notion privilégie une approche équilibrée entre les exigences de justice socio-économique pour les producteurs agricoles et celles d'accessibilité à une alimentation de qualité pour les consommateurs défavorisés, sur l'ensemble des filières localisées

Par ailleurs, faciliter l'accès pour tous à une alimentation de qualité implique de réfléchir autant à ses différentes dimensions (nutritionnelles mais aussi sociales, culturelles, hédonistes également) qu'à la participation de toutes les populations (y compris les plus précaires) aux décisions et initiatives alimentaires (capacité d'empowerment : autonomisation, capacité de décision). Ainsi, la notion d'agri-alimentaire » ne se résume pas qu'à un problème d'accessibilité financière ou de distance (désert alimentaire), ni à une question d'insécurité alimentaire (alimentation suffisante et saine, de qualité). Elle fait en sorte que l'amélioration de l'accès pour tous à une alimentation de qualité se fasse de façon juste.

Les éléments qui composent la notion de **justice agri-alimentaire** se répondent : la sécurité alimentaire des consommateurs (notamment défavorisés) procéderait d'une amélioration de la justice alimentaire, là où ils habitent, ce qui suppose d'agir sur les inégalités structurelles qui façonnent les systèmes alimentaires.

La justice alimentaire concerne la capacité à avoir accès à une alimentation de qualité grâce à des processus de gouvernance favorisant *l'empowerment* des populations pour exercer une citoyenneté alimentaire et agricole (Lyson, 2004 ; Renting et al, 2012) privilégiant des systèmes d'aide alimentaire qui préfèrent la justice à la charité (Paturel 2020 ; Retière et Le Crom, 2018) et qui reconnectent les difficultés de certains agriculteurs avec des besoins alimentaires locaux mal satisfaits (Paturel et al, 2015 ; Marescot, 2019).

À ce titre, **l'éducation à l'environnement et l'éducation nutritionnelle** sont primordiales pour augmenter les compétences des citoyens sur les systèmes alimentaires (Levkoe, 2006 ; Alkon et Agyeman, 2011 ; Paddeu, 2012 ; Hochedez et Le Gall, 2016).

Mais comment mettre en place et favoriser la justice alimentaire localement, au sein de systèmes alimentaires durables ?

Question d'autant plus complexe que la justice alimentaire est une notion au périmètre flou : sur quels critères définir la justice alimentaire, quel mode d'évaluation et par qui ? Voilà pourquoi notre regard va plutôt pointer la mise en place d'actions de solidarités alimentaires (« démocratiques » ou « philanthropiques ») dans les territoires, y compris dans les actions inscrites dans les PAT. Mais avec deux questions liées :

- Quels systèmes alimentaires pour plus de justice alimentaire ? Système alimentaire durable et/ou juste c'est-à-dire mettant la focale sur des populations défavorisées et souvent très peu autonomes dans leurs choix alimentaires car dépendantes de système d'assistance alimentaire qui leur laissent peu de pouvoir... (Toussaint-Soulard, 2017 ou 2018) ? Cela invite à pointer la dimension territoriale dans la notion de justice alimentaire et à envisager la capacité des systèmes alimentaires alternatifs et relocalisés à répondre à cet enjeu.

- Quel rôle de l'agriculture et de l'alimentation dans la réduction des inégalités locales ? Dimension encore très peu abordée dans les dispositifs de relocalisation alimentaire, la caractéristique de la précarité alimentaire étant la relative invisibilité des « précarisés ».

Pour autant, les dispositifs caritatifs qui luttent contre les phénomènes d'exclusion et d'inégalités restent limités par des sources d'approvisionnement alimentaires peu axées sur les produits de qualité, frais, locaux, labélisés (Paturel, 2013 ; Le Velly, 2017).

Plus généralement, cette question est souvent esquivée pour son caractère politiquement non consensuel.

Car si le rôle de l'agro-alimentaire se révèle faible dans la réduction des inégalités locales, on pourrait penser qu'on devrait d'abord établir de profondes réformes sociales avant de travailler à la justice alimentaire : pas de démocratie alimentaire sans démocratie égalitaire, en quelque sorte.

La question se pose particulièrement dans la société indienne, marquée par d'énormes écarts socio-économiques et des hiérarchies de pouvoir très marquées, mais aussi en France où la crise du COVID a révélé des fragilités alimentaires considérables.

La question alimentaire doit donc être un *outil* de justice sociale et non point seulement un objet : voilà qui renforce les enjeux du projet PATAMIL.

De fait, un recul critique nous invite à dépasser le présupposé selon lequel les systèmes alimentaires relocalisés sont forcément justes sur le plan social (R. Slocoum et al., 2011) et à nous départir du fétichisme du local qui est parfois un « leurre » (Toussaint-Soulard, 2017).

Les exemples dans lesquels des systèmes alimentaires relocalisés favorisent certains publics au détriment des plus défavorisés (H. Leloup) ou juxtaposent deux modèles alimentaires aux qualités très inégales dans l'espace (A. Beischer et J. Corbett) sont nombreux, montrant que, dans les territoires de « l'alternative food », souvent l'apanage des catégories aisées (Laisney, 2013), certaines populations restent déconnectées de la ressource locale.

Au-delà de l'aspect économique et financier, la proximité géographique ne garantit pas la fréquentation des nouveaux circuits alimentaires par les populations défavorisées. Une fausse proximité (Maccintock et al, 2018) s'installe lorsque la proximité spatiale n'est pas relayée par une proximité sociale et culturelle, l'alimentation étant encadrée dans des pratiques, des habitudes culturelles et des inégalités sociales locales.

Il ne suffit pas qu'un marché de producteurs soit présent à proximité, et abordable en termes de prix, pour que les populations défavorisées et/ou non habituées à ce type de magasins, s'y rendent. Mundler et al (2013) montrent que, malgré des prix tout à fait compétitifs par rapport aux marchés, les AMAP peinent à s'ouvrir socialement, y compris quand elles optent pour une stratégie de prix bas pour les populations défavorisées.

En Inde du Sud, alors que les personnes diplômées redécouvrent les vertus nutritives des millets, alimentation jusque-là méprisée, les ménages défavorisés privilégient souvent encore le riz blanc, nourriture de haute caste/classe à laquelle elles n'avaient pas toujours accès jusqu'à peu.

En France, le goût est aussi une question de classe sociale, les aliments gras et sucrés, souvent issus des filières agroindustrielles étant préférés, même à prix égal, à des aliments plus sains. On retrouve ici les travaux de Bourdieu sur la distinction.

Pour autant, des dynamiques solidaires relèvent bien de systèmes alimentaires relocalisés.

D'autres systèmes que les circuits-courts et la vente directe existent également (Paturel et Ramel, 2017, *op.cit.*) :

- actions de glanage communautaire (Beisher et Corbett, 2016),**
- d'agriculture urbaine (Hors et al, 2017),**
- d'éducation à la nutrition (Hochedez et Le Gall, 2016)**
- ou d'entreprises sociales alimentaires (Lanciano et al, 2017).**

Ainsi, des partenariats ont été constitués en Rhône-Alpes entre les BIOCOOP et les épiceries sociales et solidaires (Lapoutte A. et al., 2017).

Le projet SOLALTER (2012-2015 ; Solidarités Alimentations Territoires en Bretagne) nous donne une indication sur une diversité de démarches possibles dans les territoires (Noel J. et Darrot C., 2018) sur la contribution de 43 initiatives en circuits-courts alimentaires agri-urbains au champ du développement social durable (AMAP et jardins collectifs urbains).

Bref, s'il s'agit d'être lucide, il ne faut pas désespérer !

Dans ce contexte, quelles peuvent être les conditions permettant un meilleur accès de tous les habitants (y compris défavorisés) à une alimentation durable, dans toutes ses dimensions (sociale, nutritive, environnementale et culturelle), saine et de qualité, répondant aux politiques publiques actuelles fixées en France par la LAA de 2014 (PAT) et par le PNAA (2019-2023), et associant (ou non) relocalisation et équité dans l'accès à une alimentation de qualité ?

Quels sont les possibilités et les exemples développés et à développer en Région CVL et transposables ailleurs (Noël et Darrot, 2018, *op.cit.* ; Saleilles et Lapoutte et al, 2017, *op.cit.*)?

De quelles expériences s'inspirer pour mettre en place un système alimentaire durable et juste sur les territoires ?

Dans le projet PATAMIL, il s'agit d'observer comment, dans les PAT locaux, les actions solidaires peuvent-elles réfléchir à un système alimentaire unifié, local, de qualité, et équitable et dépasser la conception de l'assistance alimentaire assignant les plus pauvres à « un deuxième marché alimentaire » des surplus du gaspillage, des invendus.

De quelles expériences extérieures s'inspirer et comment les actions menées en Centre Val de Loire peuvent-elles faire écho, voire être transposables à d'autres contextes ?

Cette question devient un enjeu de plus en plus pressant dans l'action publique locale, régionale et nationale, dont la prise de conscience a été accélérée par la COVID 19 (multiplication de séminaires autour de la précarité alimentaire, de l'équité d'accès à l'alimentation ; engouement pour les circuits-courts, au moins sur le moment.

Ainsi, des circuits-courts alimentaires peuvent inscrire des paniers solidaires (nouvelles formes de solidarités dans les AMAP) dans leurs démarches, les épiceries solidaires peuvent être alimentées par les plateformes de produits locaux et/ou de qualité (exemples des actions menées par l'ANDES ; exemple du projet UNITERRES associant agriculteurs fragilisés et populations précarisées) dans l'accès à une alimentation de qualité et choisie.

Deux niveaux d'analyses sont proposés :

Dans un premier temps, il s'agira de repérer un ensemble de pratiques de solidarités alimentaires en distinguant celles qui relèvent de la solidarité démocratique de celle qui procèdent de la solidarité philanthropique en Centre -Val de Loire ;

À partir du « territoire laboratoire » du PETR Centre Cher permettant d'illustrer la dimension territoriale dans les efforts menés vers plus de la justice alimentaire :

Cibler des enquêtes plus qualitatives sur ces actions de solidarité dans une réflexion sur les systèmes alimentaires durables

Caractériser le poids et la nature des réflexions de « solidarité alimentaire » dans la mise en place des PAT et plus particulièrement, de celui du PETR Centre Cher et du pays des Châteaux

D'après le Suivi et support des dynamiques de Projets Alimentaires Territoriaux en Région Centre-Val de Loire, Rapport d'étude 2020 (InPACT, Resolis), 24 p. <https://www.pat-cvl.fr/actualites/suivi-et-support-des-dynamiques-de-pat-en-region-cvl-rapport-2020/>

Initiés par la LAAF du 13/10/2014, les PAT seraient 430 PAT identifiés aujourd'hui en France, contre 500 attendus initialement pour 2020. L'objectif de développement des PAT a été réaffirmé par le PNA 2019-2023, avec au moins un PAT soutenu par le PNA et financé par le MAA, par département, d'ici 2023.

Parallèlement, La Région Centre-Val de Loire s'est engagée dès 2013 sur la reterritorialisation de son agriculture et la relocalisation de l'alimentation de ses habitant·e·s. En parallèle de son Programme Régional pour une Agriculture Durable (PRAD), elle a voté son « Plan régional pour la consommation de produits alimentaires de la région ». Prenant en compte les acquis de ce plan et la demande croissante en faveur de la réappropriation de l'alimentation par les citoyen·ne·s, la région s'est dotée d'une stratégie alimentaire le 2 juillet 2017. Dès sa création, cette stratégie régionale s'est construite autour d'un axe central d'accompagnement à l'émergence progressive de systèmes alimentaires territorialisés, aujourd'hui incarnés par le dispositif PAT. La Région a défini 7 critères de reconnaissance des PAT, publiés le 9 avril 2019 lors du premier Comité Régional de l'Alimentation (instance de gouvernance du PNA régional créée par la loi EGalim de 2018), et qui donnent des orientations pour que les PAT puissent bénéficier des fonds de subvention régionaux répondent aux ambitions de la stratégie régionale de l'alimentation. En effet, une partie des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) dont bénéficient les territoires de projets et collectivités sont orientés vers l'émergence de PAT.



16 février 2024 Info +

Plus de 430 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) reconnus par le ministère au 1er janvier 2024

Ces critères sont les suivants et le critère de démocratie alimentaire, associé à la mise en place de systèmes alimentaires plus durables, en fait partie:

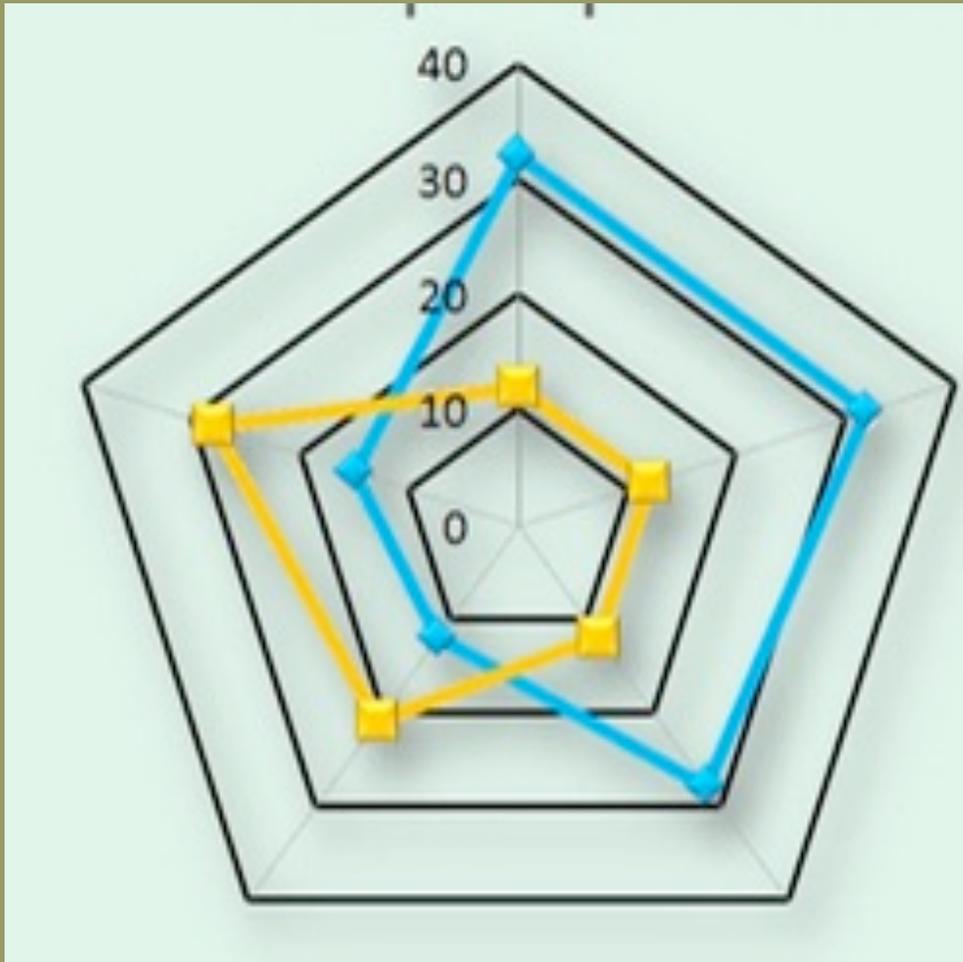
- 1) de gouvernance territoriale et plurielle,**
- 2) d'échelle de bassin de vie pour la mise en place du projet,**
- 3) de diagnostic partagé,**
- 4) de prise en compte de l'environnement dans les objectifs et actions,**
- 5) de développement de l'économie locale passant par des circuits courts de proximité,**
- 6) de réponse aux enjeux agricoles en termes de foncier, de pérennisation des exploitations et d'agroécologie, et**
- 7) de démocratie alimentaire**

Actuellement le PAT du Pays des châteaux est, avec celui du PNR du Perche, le seul qui ait commencé la phase opérationnelle de mise en place des premières actions du PAT. Il est donc le plus avancé de la Région et au total, en Région, ce sont 23 territoires locaux sur 35 qui ont la volonté de mettre en place un PAT sur leur territoire (catégories 2 à 5), soit les deux tiers ; + 2 PAT départementaux.

Réaliser une typologie des actions menées (inspirée en partie de Noel et Darrot, 2018, *op.cit.*) en fonction de caractéristiques incluant les trois dimensions de la justice alimentaire (assurer une alimentation nutritionnelle, gustative, socio-économique de qualité ; améliorer l'accès spatial, socio-culturel et financier à l'alimentation de qualité ; lutter contre les inégalités structurelles par l'éducation, l'inclusion, l'autonomisation; voir FRUGAL, PSDR 4, 2017) ;

En y ajoutant la dimension de l'ancrage des produits au territoire et du poids des produits « locaux » dans ces dynamiques organisant éventuellement des proximités entre producteurs et consommateurs ?

Il sera possible d'établir une grille de catégorisation des actions de solidarité, figurée sous forme de diagramme-radar



Une branche sur les modalités de mobilisation : mobilisations citoyennes ascendantes ou impulsion descendante par les acteurs publics ?

Une branche sur l'empowerment des publics bénéficiaires (assistance aux personnes ou dynamique d'autonomisation ?)

Une branche sur « l'ancrage au territoire » : produits génériques en filières longues ou produits locaux

Une branche sur l'accessibilité des produits : qualité (y compris bio), diversité de choix

Une branche sur le contexte « alimentaire » dans lequel les actions sont menées : quelle diversité d'offre alimentaire locale en général ?

Bibliographie :

Balbot J.-C., Dalmais M., Vanherzeele Y., 2020, La démocratie dans l'alimentation, seule réponse possible aux enjeux agricoles et alimentaires, *Raison présente*, 2020/2-3 (N° 214-215), pages 163 à 172.

Bodiguel L., 2019, *Système alimentaire territorial et démocratie alimentaire*. Journées des ateliers du GDR Nost, GdR Normes, sciences et techniques (NOST) <https://www.nost.fr/>, Jun 2019, Paris, France. ⟨hal-02431675⟩

CLOSSON C., FOURAT E., HOLZEMER L., HUDON M., 2019, *Social inclusion in an alternative food network : values, practices and tensions*. Université Libre de Bruxelles, 2019, (En Ligne), <https://ideas.repec.org/p/sol/wpaper/2013-280933.html>

Cohen, Nevin (2018), Feeding or starving gentrification: the role of food policy, Policy brief, <https://www.cunyrurbanfoodpolicy.org/news/2018/3/27/feeding-or-starving-gentrification-the-role-of-food-policy>

Darrot C. et Noel J., 2018, Les solidarités alimentaires territorialisées en Bretagne, *Anthropology Of Food*, 12, 21 p. [En ligne] URL : <https://journals.openedition.org/aof/8271>. Mise en ligne le 27 février 2018.

Gottlieb R., Joshi A., 2010, *Food Justice*, MIT Press, Sep 24, 2010 - Science - 320 pages.

Hochedez Camille et Le Gall Julie, 2016, Justice alimentaire et agriculture-Food Justice and Agriculture, *Justice Spatiale*, n°9, janvier 2016.

Laisney C., 2013 ; les différences sociales en matière d'alimentation. Analyse du Centre d'Etudes et de Prospective, 64 p.

Lapoutte A., Lohier-Franchini C., Saleilles S., 2017, De l'aide à la justice alimentaires : étude d'un partenariat entre Biocoop et des épiceries sociales et solidaires, halshs-01660289

LE VELLY R., 2017, *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Presses de l'École des Mines, Paris, 200 p.

Lyson T., 2004, *Civic agriculture: reconnecting farm, family and community*. New York: University Press of New England.

Maccintock K., Toussaint-Soulard C. et Paddeu F., 2018, De l'agriculture urbaine à la justice alimentaire : regards critiques franco-américains, *Urbanité*, 2018, halshs-02627159

- MARESCOT C., 2019, Transformation par et pour des populations vulnérables de fruits et légumes issus de l'agriculture urbaine et locale, étude portée par la Chaire Agricultures Urbaines, services écosystémiques et alimentation des villes, 2019.
- Mundler P., 2013, Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? Une analyse des prix dans sept AMAP de la Région Rhône-Alpes, *Économie rurale*, 336, pp. 3-19. DOI : 10.4000/economierurale.3983
- Ndiaye P., Paturel D., 2017, La démocratie alimentaire locale : quels rôles pour les collectivités locales ? Etat du droit, état des droits, Centre Michel de l'Hospital, 856 p., 2017, Mélanges du Centre Michel de l'Hospital, 978-2-912589-51-4. <hal-01604822>
- Noel J. et Darrot C., 2018, Huit initiatives bretonnes d'agriculture urbaine solidaire. Quelles formes de justice et de démocratie alimentaires ? *Vertigo*, HS 31, septembre 2018, 10 p.
- Paddeu F., 2012, L'Agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole new-yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale, *Vertigo*, vol 12, n° 2.
- [Paturel D., Ramel M., 2017, « Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable », *Revue Française d'Éthique Appliquée*, 2017/2, n° 4, p. 49-60.](#)
- Paturel D., 2020. De l'aide alimentaire à l'aide humanitaire : récit d'un dérapage social. Urgence Transformation Agricole et Alimentaire, <https://utaa.fr/2020/05/18/de-laide-alimentaire-a-laide-humanitaire-recit-dun-derapage-social/>
- Paturel D., Carimentrand A., 2018, Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ?, *Revue de l'organisation responsable*, 2018/1 (Vol. 13), pages 43 à 54.
- Paturel D., Marajo-Petizon É., Chiffolleau Y., 2015, La précarité alimentaire des agriculteurs, *Pour*, 2015/1 (N° 225), p. 77-81. DOI : 10.3917/pour.225.0077. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-pour-2015-1-page-77.htm>
- Pimbert M., 2009, *Towards food sovereignty: reclaiming autonomous food systems*. London: International Institute for Environment and Development.
- Redlingshöfer B., 2006, Vers une alimentation durable ? Ce qu'enseigne la littérature scientifique, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°58, p. 83-103.
- Renting H., Schermer M., Rossi A., 2012, Building food democracy : exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship, *International Journal of sociology of agriculture and food*, 19(3), pp. 289-307.
- Retière J.-N., Le Crom J.-P., 2018, *Une solidarité en miettes. Sociohistoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Slocoum R., Saldauha A, (Eds.), 2011, Geographies of race and food. Fields, bodies, markets. *Critical food studies*, 339 p., 2011.

Première étude de cas

L'injustice alimentaire sur un territoire en
difficulté socio-économique.
Approche sociale

Etude de cas sur les villes de Vierzon et
Foëcy

Juin 2022

Céline Millerioux et Bertrand Sajaloli

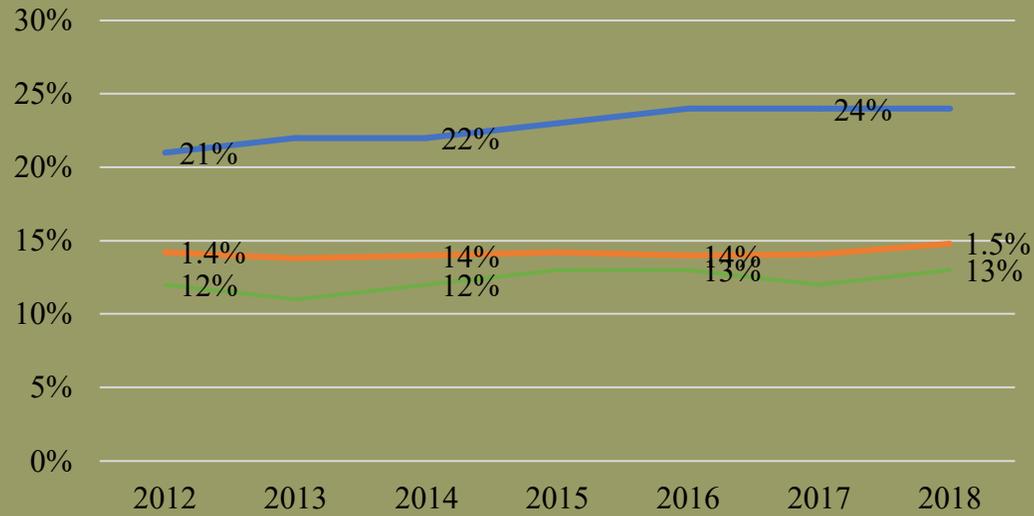


Introduction

Evolution du taux de pauvreté au seuil de 60%

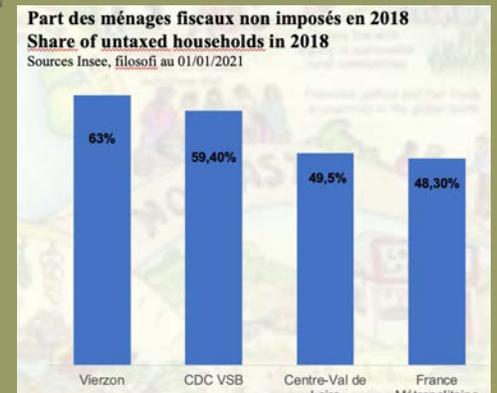
Sources : Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - 2012 à 2018

Conception graphique : C. Millérioux



— Vierzon — France métropolitaine — Foëcy

La communauté de communes Vierzon Sologne Berry en Région Centre-Val de Loire



Précarité, précarité alimentaire, injustice alimentaire

- Précarité

Vulnérabilité due à « la petitesse du statut social et professionnel, l'étroitesse des ressources économiques et l'éloignement par-rapport au capital culturel »

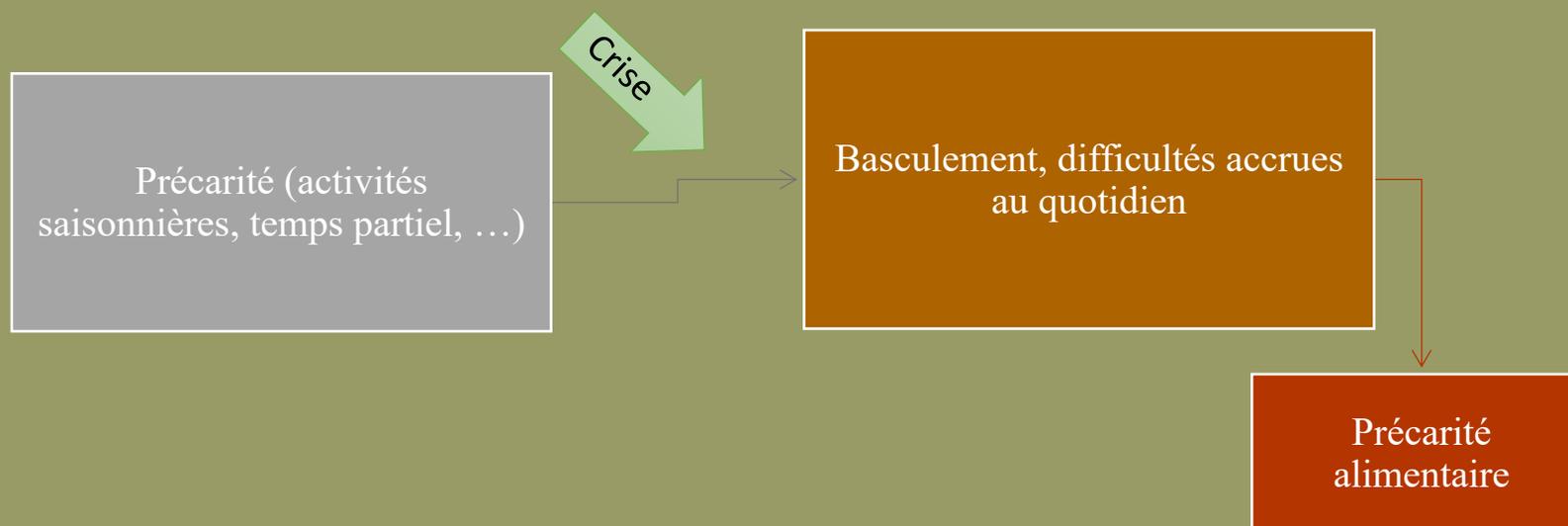
Olivier SCHWARTZ, « Haut, bas, fragile : sociologie du populaire », *Vacarme*, N°37, p.50-55, 2006

Précarité, précarité alimentaire, injustice alimentaire

- Précarité alimentaire

« Situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale d'un environnement appauvri. »

Dominique Paturel, novembre 2021, Secours catholique – Caritas France, « Faim de dignité », p.131



Précarité, précarité alimentaire, injustice alimentaire

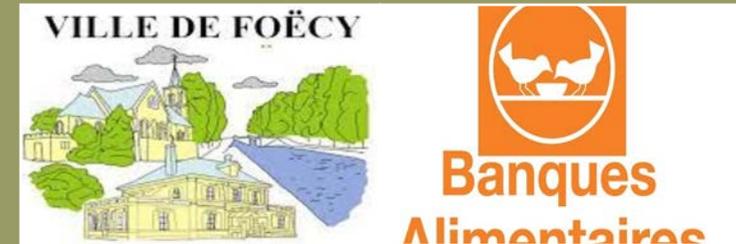
- Réponse par l'urgence

Vierzon



CCAS

Foëcy

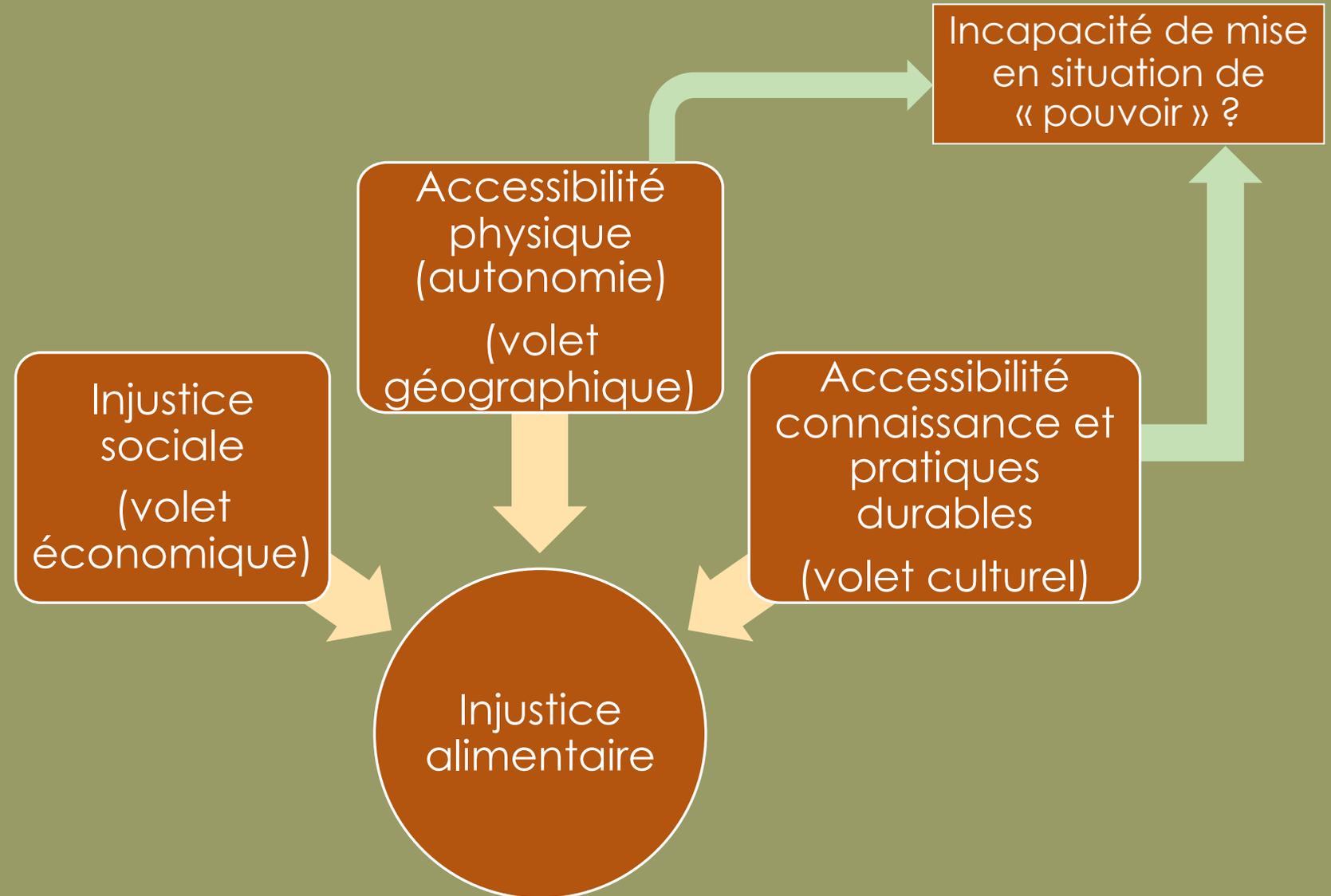


CCAS

	Recueil de données quantitatives et chiffrées (INSEE, CNAF, CCAS)	Recueil de données qualitatives auprès de différents acteurs: Emmaüs, élus et CCAS de Saint Georges, épicerie sociale, restos du cœur
Vierzon	<p>Contexte économique et social</p> <p>Diplôme/formation</p> <ul style="list-style-type: none">• 84,2% des personnes de +15 ans n'ayant pas de diplôme d'étude supérieur• 70% n'ayant pas de baccalauréat	<p>Restos du cœur</p> <ul style="list-style-type: none">• 524 personnes accueillies en 2019 <p>Épicerie sociale</p> <ul style="list-style-type: none">• 550 personnes, dont 52 étudiants, après dossier et passage en commission

Problématique et hypothèses

La justice alimentaire est surtout liée à la capacité de se mettre en situation de pouvoir, d'empowerment en anglais. C'est-à-dire d'être acteur, de s'appropriier son alimentation.



Méthodologie

- Neuf longs entretiens avec des personnes en situation de précarité financière dont certains ont recours à l'aide alimentaire
 - Questionnaire axé sur les pratiques alimentaires
 - Conditions de l'enquête



Enquêtés	SEXE		AGE			lieu de vie				Autonomie mobilité				CONFIGURATION DU FOYER				éducation au jardinage		éducation à la cuisine par un membre de la famille		RELIGION	
	F	H	<30	31-50	51 et plus	urbain	péri-urbain	maison	appartement	véhicule personnel	véhicule ami	transports en commun	aucun	seul	couple	couple avec enfant	seul avec enfant	oui	non	oui	non	musulman	autres
Claire n°1	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0
Jonathan 2	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1	
Marine 3	1	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0
Catherine 4	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Vava 5	0	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Dominique 6	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Florence 7	1	0	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Alicia 8	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0
SOMME	6	2	3	1	4	6	2	3	5	4	5	2	1	5	0	1	2	5	3	5	3	1	1

« On mangeait jusqu'au milieu du mois, déjà, bien. Et puis après, ma mère elle travaillait peu. Elle faisait ce qu'elle pouvait donc c'était compliqué, tu vois, de ... On arrivait au milieu du mois, après c'était compliqué d'avoir des repas... On mangeait, on trouvait toujours un truc, enfin elle trouvait toujours un truc à nous faire, mais c'était pas... C'était pas un festin de rois tous les jours.

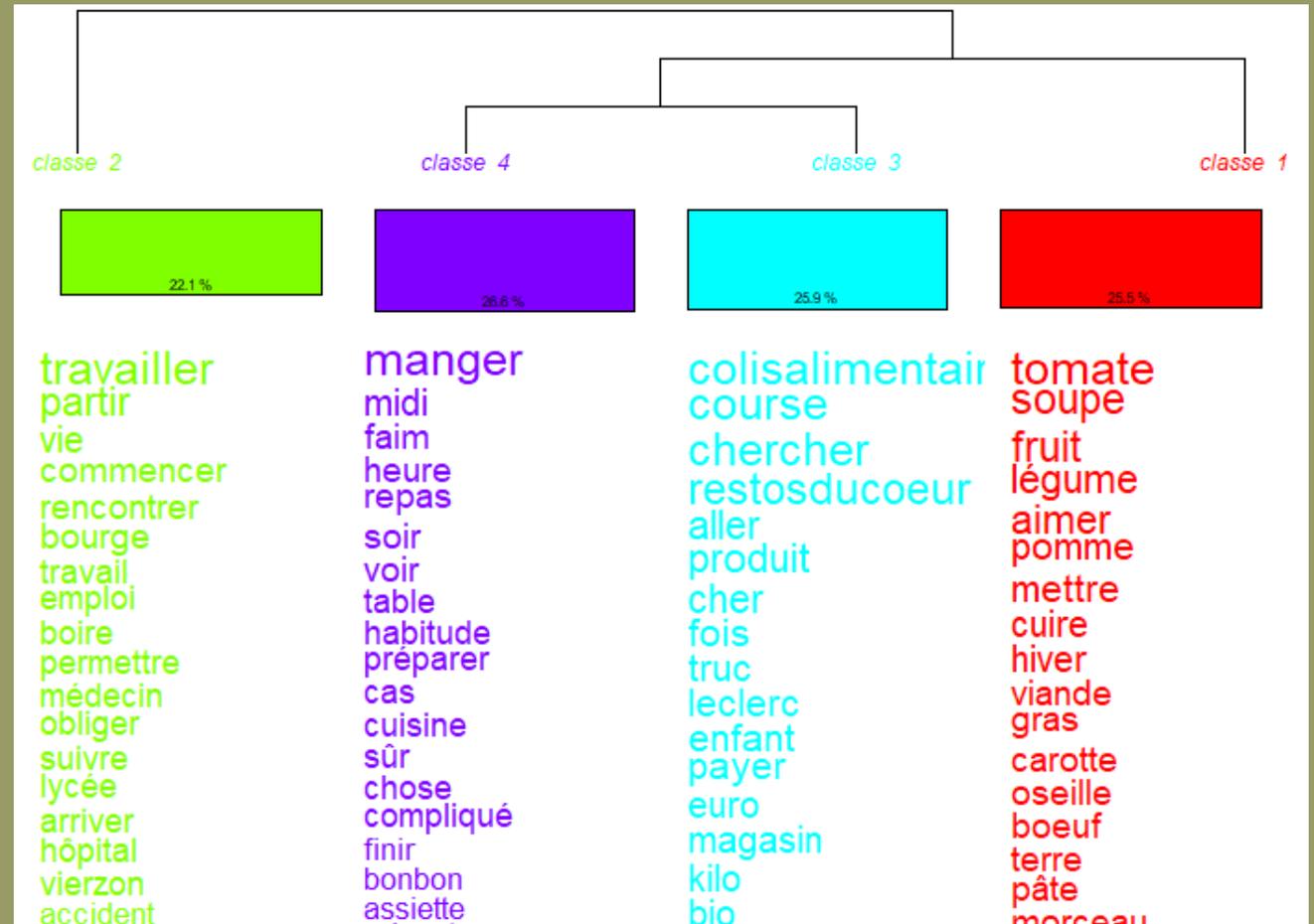
Il y avait de la viande au début du mois, il y avait du poisson, il y avait tout ça et puis, à la fin du mois, c'était plus des pâtes, tu vois, des... Enfin, des trucs de base, quoi, le riz, enfin bon, vite fait. Le petit déjeuner, y en avait pas tout le temps. Tu vois, c'était pas facile ».

Résultats

Analyse statistique par Iramuteq

Seul le groupe des hédonistes n'associe pas l'alimentation à des termes liés à la contrainte, l'obligation ou l'habitude, soit à son caractère « besoin vital ». En cela, ces groupes subissent l'injustice alimentaire puisqu'ils ne peuvent s'approprier toutes les dimensions de leur alimentation.

Le groupe « hédoniste » fait apparaître la notion de plaisir qui n'est pas seulement liée au goût, mais aussi à la convivialité et au caractère culturel de l'alimentation.



Pragmatiques

Fonctionnels

Contraints

Hédonistes

Résultats

Analyse statistique par Iramuteq

Classe 1

id_Florence
*autonomie_auto
*aidealim_occasionnel
*educcuisine_oui
habitat_maison
*aidesociale_oui
*foyer_seul

Hédonistes

Classe 2

*aidesociale_oui
id_Florence
*educcuisine_oui
*foyer_seul
habitat_maison
*aidealim_occasionnel
*autonomie_auto
*age_plus40
id_Jeanpierre

Pragmatiques

Classe 3

*aidealim_frequent
*educjardinage_oui
id_Jeanpierre
*foyer_plusieurs
habitat_appartement
*aidesociale_non
vie_periurbain
*educcuisine_non
id_Claire
id_Alicia

Contraints

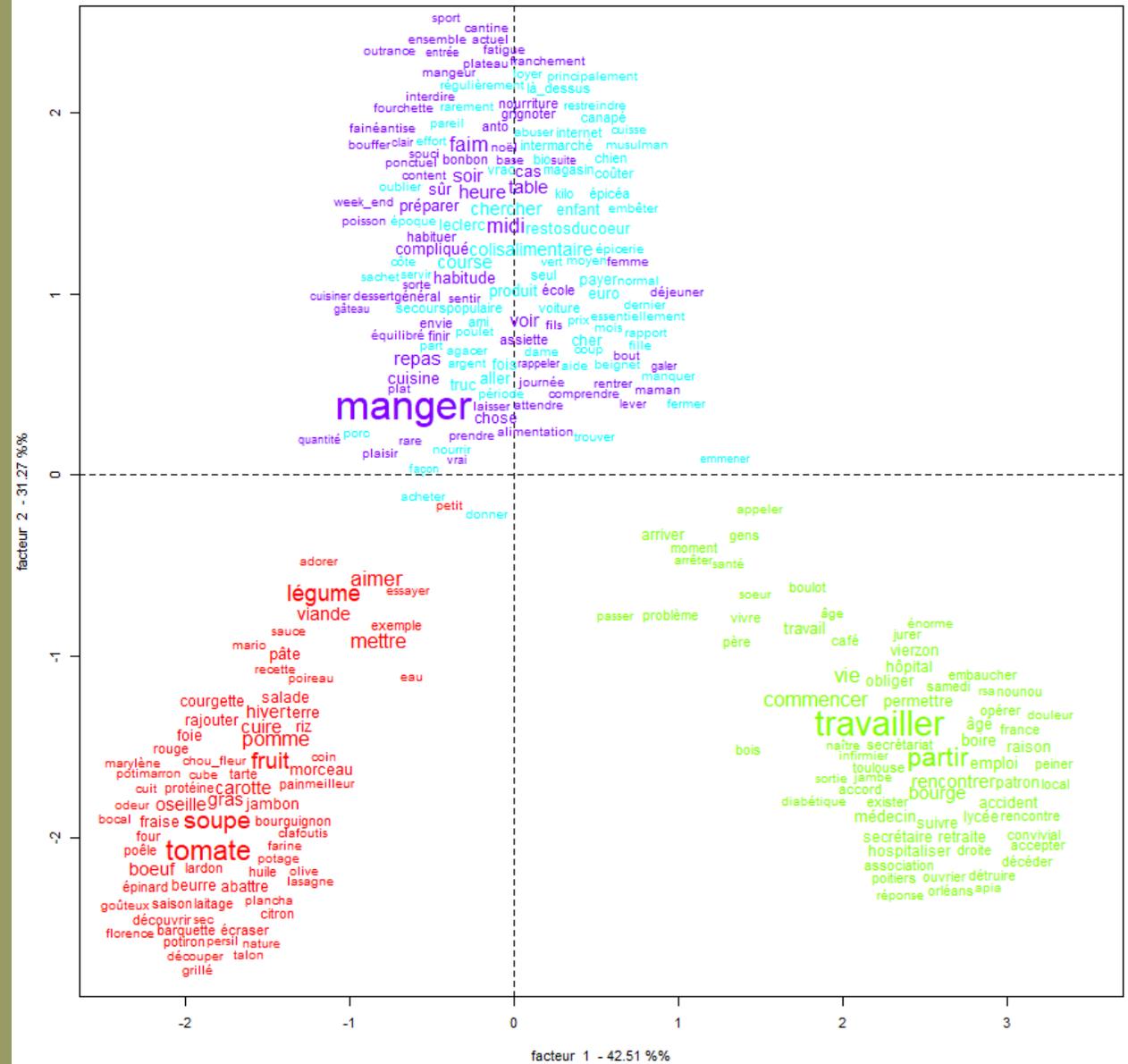
Classe 4

*autonomie_transport...
*aidealim_jamais
*aidesociale_non
*educcuisine_non
habitat_appartement
id_Claire
*foyer_plusieurs
id_Jonathan
*educjardinage_non
*age_moins40

Fonctionnels

Résultats

Analyse statistique par Iramuteq

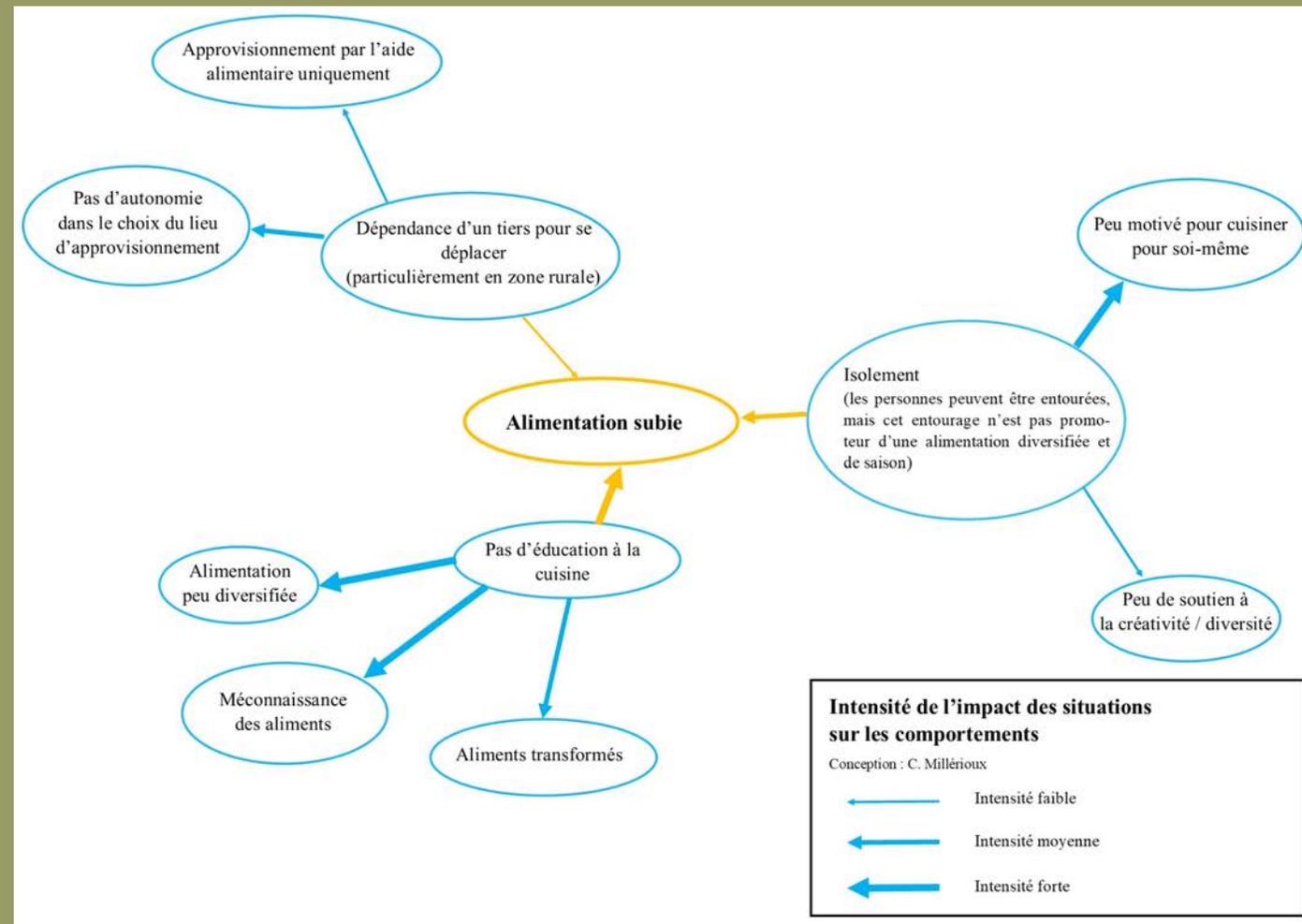


Analyse qualitative des pratiques Alimentation subie

L'analyse qualitative a fait apparaître comme déterminants ce qui avait été envisagé comme hypothèses (facilité d'accès aux lieux d'approvisionnement et à la connaissance).

Mais aussi la question de l'entourage puisque beaucoup des personnes sont seules.

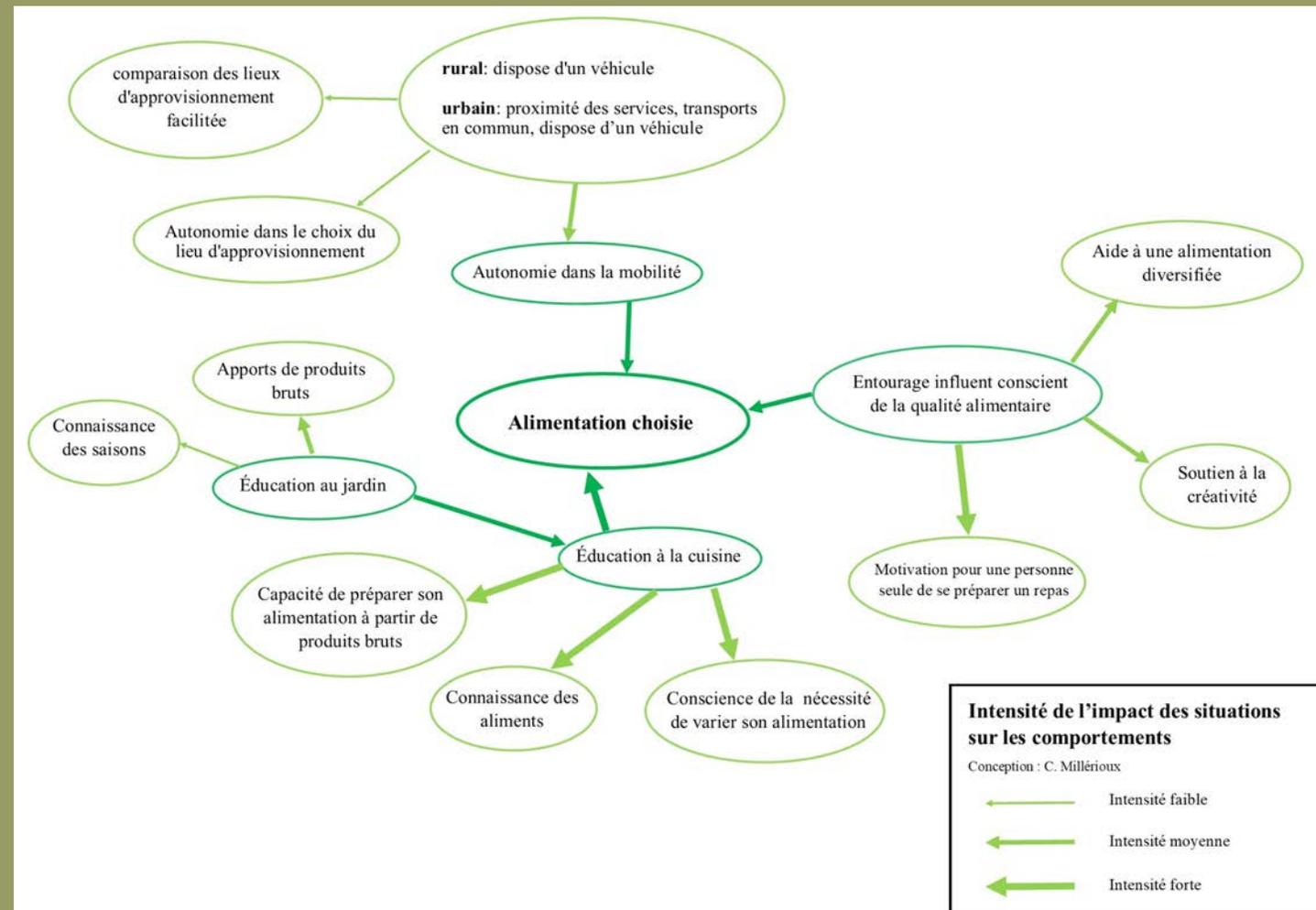
Seul ne signifie pas pour autant isolées. Toutes sont plus ou moins entourées. Il semble que ce qui est déterminant ici, c'est la qualité de l'apport de « l'autre », la conscience de l'entourage sur l'alimentation durable, sur la nutrition, la diversification, l'alimentation locale.



Analyse qualitative des pratiques Alimentation choisie

L'accès à la connaissance relève de l'éducation à la cuisine. Plus elle est ancrée, notamment dans l'enfance, plus elle semble rester dans les habitudes ensuite, pour la diversification du régime alimentaire et la conscience des saisons.

La pratique du jardinage (non présente dans les hypothèses de départ), également héritée de l'enfance, est un autre élément important dans le sens où il participe de la connaissance des produits bruts et de leur saisonnalité.



Accessibilité physique et financière

- Peu d'accès à l'information concernant les lieux d'approvisionnement
- Peu de moyens financiers, mais volonté de ne pas prendre le moins cher. Le bas de gamme allant à l'aide alimentaire
- Difficulté d'accéder à d'autres lieux d'approvisionnement en zone rurale

Déterminisme social des choix alimentaires

- Approvisionnement en supermarché par méconnaissance des autres lieux possibles ou préjugés (marché = cher)
- Notion du repas équilibré: la viande, aliment indispensable

Quelles alternatives ?

Pour les usagers :

- Ateliers cuisine, parmi les actions existantes
- Lieux de vente directes avec prix différenciés, à mettre à l'essai

pour les structures :

- Améliorer la communication et la mutualisation



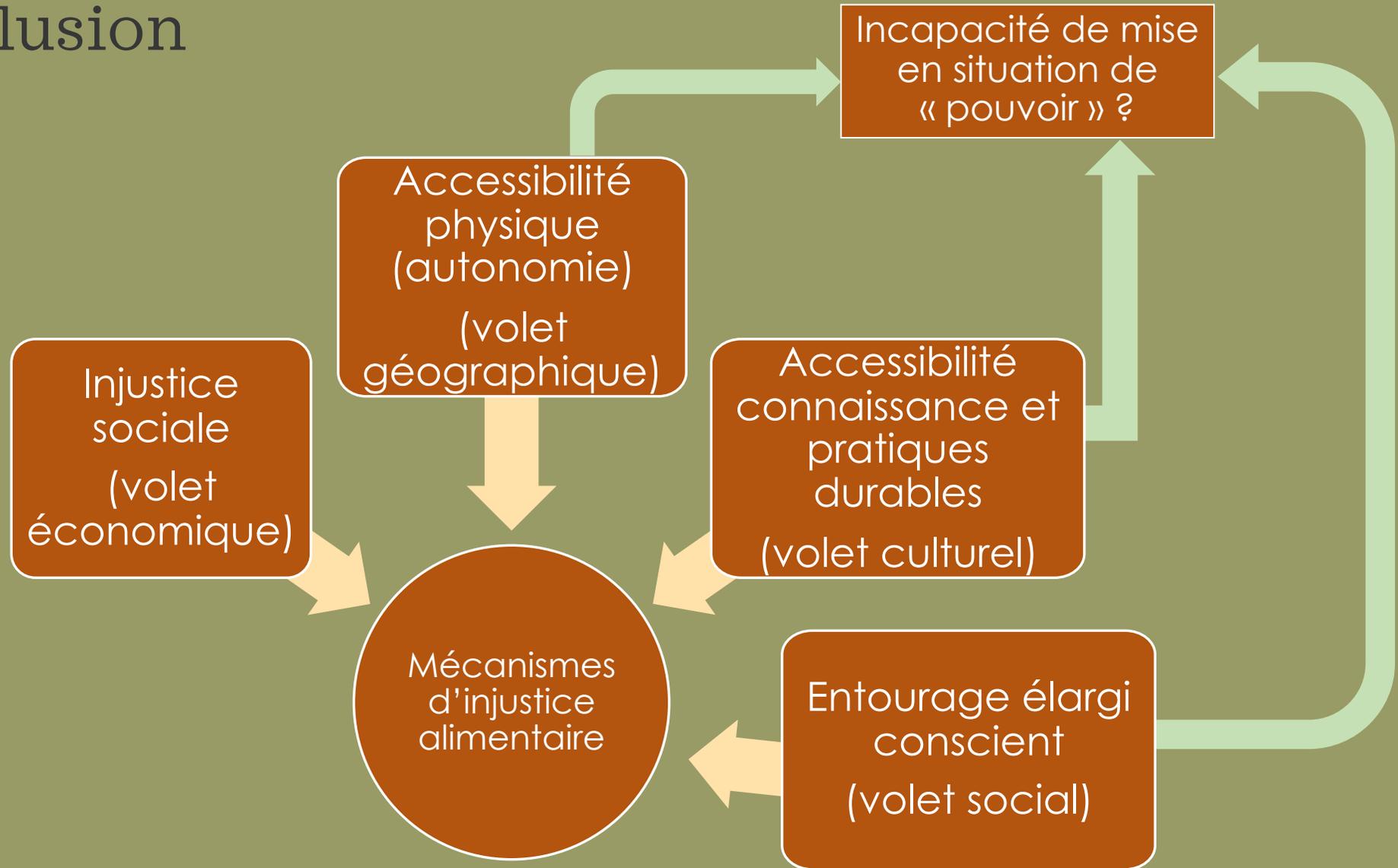
Conception graphique:
C. Millérioux



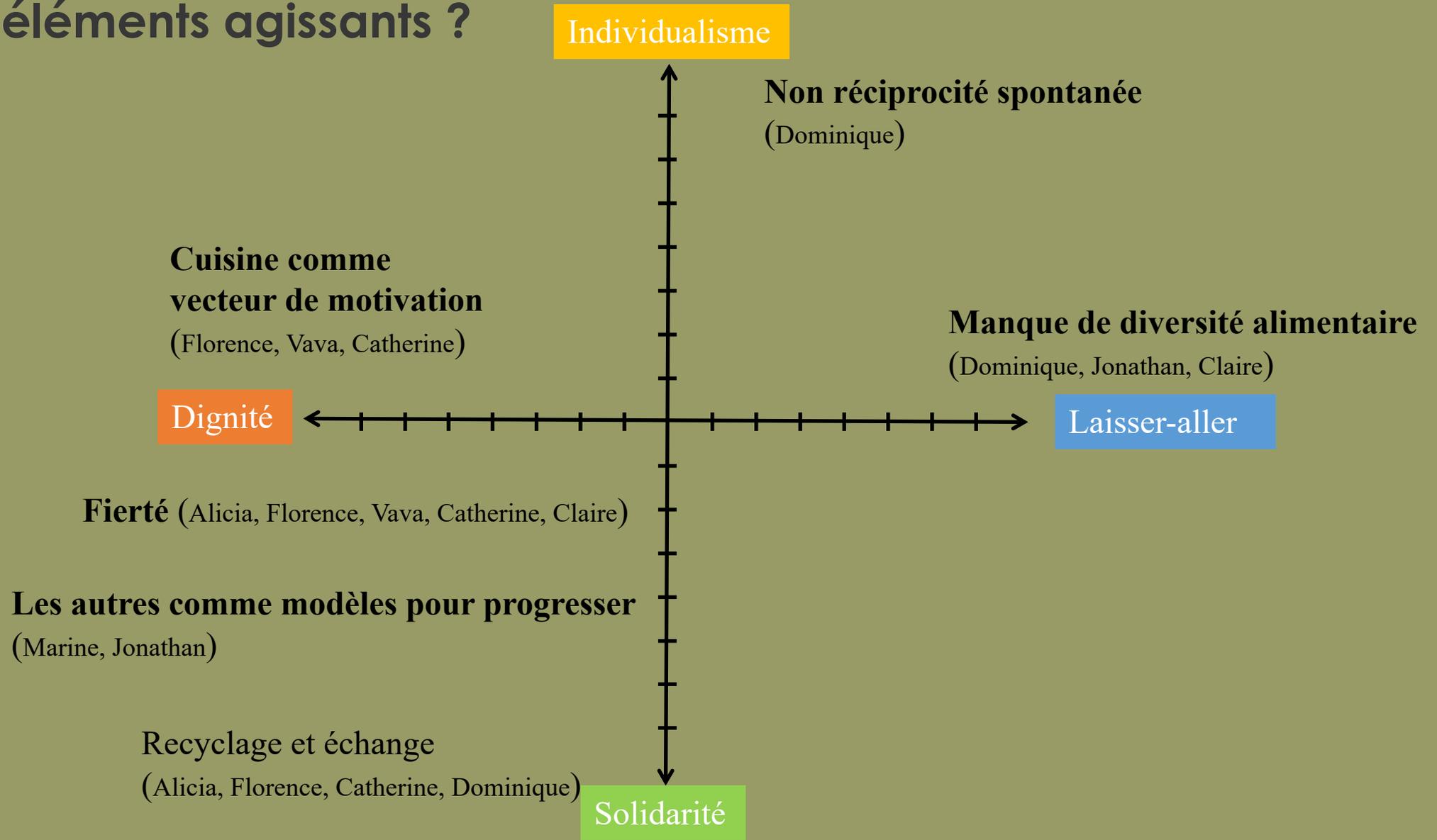
Photo: Lauryne Tam

En terme bourdieusien, elles ont un effet de développement du capital culturel et du capital social de ces personnes en vue de les émanciper dans l'appropriation de leur alimentation et de les emmener vers la démocratie alimentaire.

Conclusion

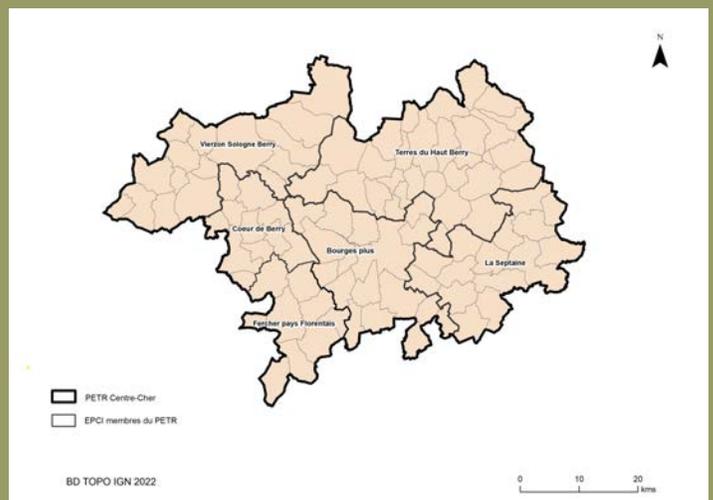


D'autres éléments agissants ?

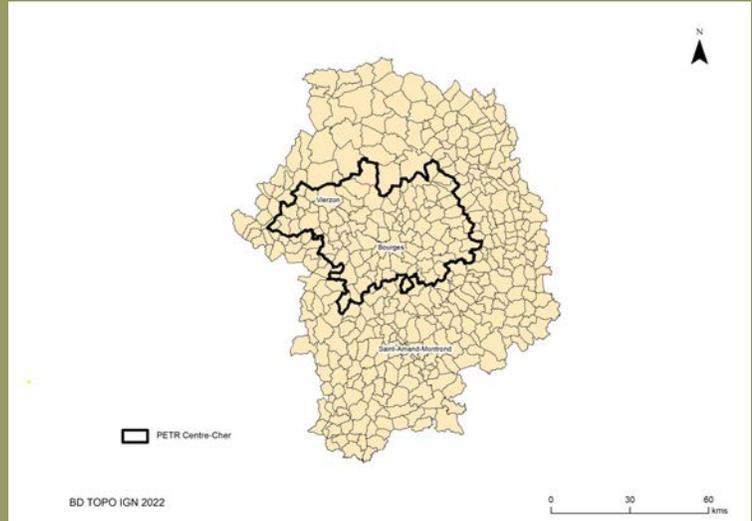


Le PETR Centre-Cher

Céline Millérioux - Mémoire de Master « Valorisation et Développement des Territoires Ruraux », Université d'Orléans, 2022
 Tanguy Bazanté et Cédric Debrabant - Stage d'été - Université de Tours EPU-DAE, Juillet 2022
 se sont intéressés à la situation spécifique du PETR Centre-Cher en ce qui concerne l'aide alimentaire.



Limites géographiques du PETR Centre-Cher



Localisation du PETR Centre-Cher dans le département du Cher

- 6 EPCI
- 98 communes
- 197 738 habitants

Le PETR Centre-Cher en chiffres

COMCOM	Nombre d'habitants	Taux de pauvreté (en % de la population)	Taux de chômage (en % de la population)
Bourges Plus	102 626	14,5	10
Cœur de Berry	6 874	7,2	7,1
Fercher Pays Florentais	11 496	11,7	9,3
Terres du Haut Berry	26 060	8,9	7
La Septaine	10 783	9,4	8,3
Vierzon Sologne Berry	21 928	19,3	14,2
PETR	179 767	11,8	9,3

*Indicateurs démographiques et socio-économiques des CC du PETR
Centre-Cher (INSEE, 2019)*

Ville	Nombre d'habitants	Taux de pauvreté (en % de la population)	Taux de chômage (en % de la population)
Vierzon	25 464	24	23,4
Bourges	64 541	19	16,2

*Indicateurs démographiques et socio-économiques des villes de Vierzon
et Bourges (INSEE, 2022)*

La France compte 5,3 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian selon les données provisoires 2021 (dernière année disponible) de l'Insee. Ce qui place le taux de pauvreté à 8,3 % [observatoire des inégalités].

Le taux de chômage de la population active en France (hors Mayotte) est de 7,4 % [INSEE].

Recensement des organismes d'aide alimentaire

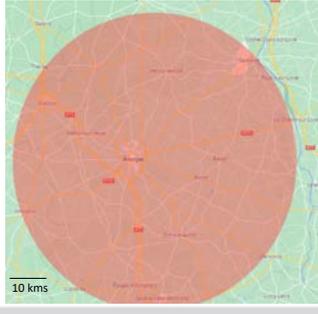
Vierzon-Sologne-Berry						
Nom	Type	Principale activité	Adresse	Horaires d'ouverture*	Mail	Tel
Les Restos du Coeur	Association	Épicerie	10 rue Anatole France, 18100 Vierzon	14h-16h, le mardi, mercredi et vendredi		0248715634
Epicea	Établissement public	Épicerie	1 Bis Rue Bobby Sands et des Martyrs Irlandais, 18100 Vierzon	14h-16h, le lundi 8h30-11h30, le mercredi 9h30-11h30, le vendredi	epicea.ccas@ville-vierzon.fr	0248710615
Secours Populaire	Association	Distribution de colis	10 Rue Jean Jacques Rousseau, 18100 Vierzon	9h-11h et 14h-17h, le mardi 9h-11h, le jeudi 14h-17h, le vendredi	secourspopulaire-vierzon@orange.fr	0248714664
Foyer Sainte Marcelle	Association	Distribution de colis	10 Rue Anatole France, 18100 Vierzon	13h45-16h, du mardi au jeudi 13h45-16h30 le vendredi		0248711205
CCAS Foëcy	Établissement public	Distribution de colis	21 Rue Gaston Cornavin, 18500 Foëcy (Mairie)	8h45-12h et 14h-17, du lundi au vendredi 8h45-12h le samedi (Mairie)	mairiefoecy@gmail.com	0248530180 (Mairie)
CCAS Gracay	Établissement public	Distribution de colis	Mairie, Place du Marché, 18310 Gracay	8h30-12h et 13h30-17h30, le lundi 8h30-12h, le mardi 8h30-12h et 13h30-17h, le mercredi et vendredi 8h-12h, le jeudi 9h30-11h30, le samedi (Mairie)	mairiedegracay@orange.fr	0248514207

43 organismes



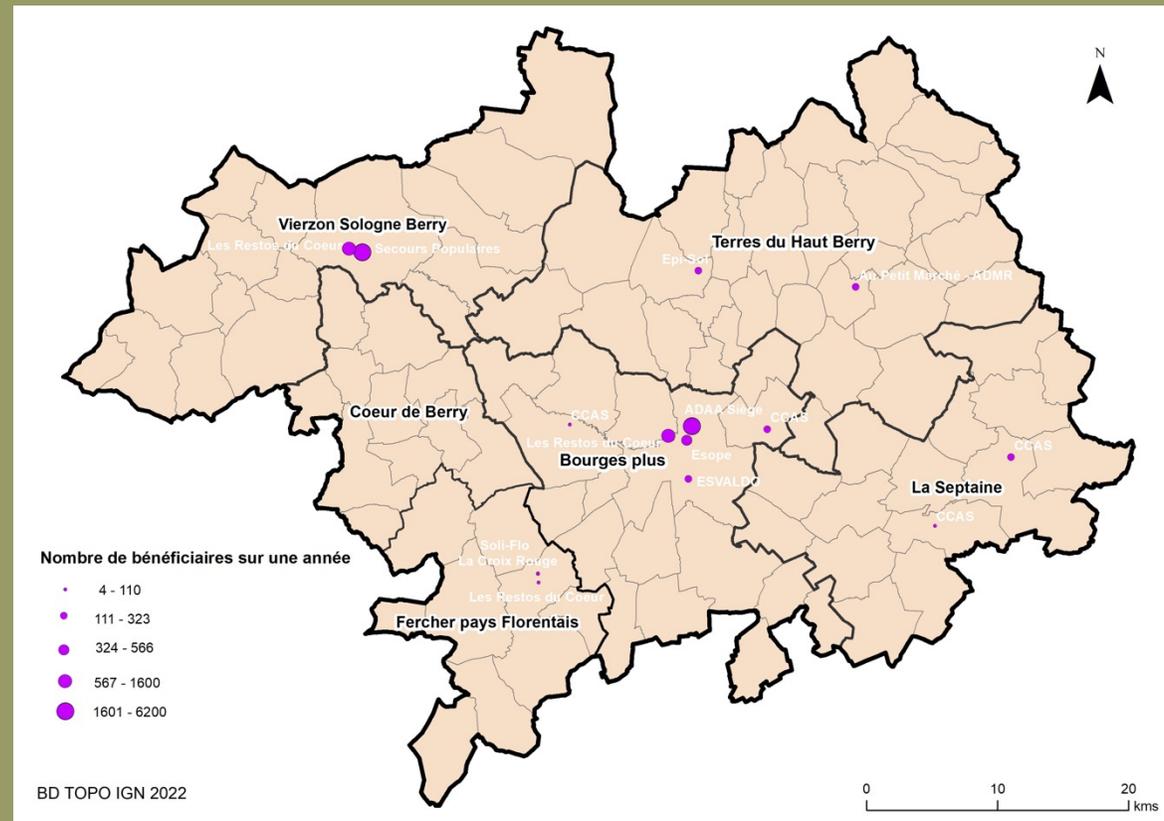
Fiches 'données' pour chaque organisme

Nom de l'organisme		Logo
CONTACT	Type de structure :	Horaires :
	Adresse :	
	Tél :	
	Mail :	
	Référent-e :	
Nature de l'aide alimentaire		Population ciblée
Type(s) d'activité :	Conditions d'obtention d'aide :	
Fréquence d'intervention :	Durée de l'aide :	
Autres points de distribution :	Nombre d'ayants droits :	
Autre(s) activité(s) :	Évolution de ce nombre :	
Logistique		Profil moyen des ayants-droits :
Financement :		
Nombre de salarié-e-s :	Territoire d'action	
Nombre de bénévoles :		
Profil moyen des bénévoles :		
Denrées alimentaires		
Approvisionnement :		
Types de produits :		
		Informations complémentaires

Association de Distribution de l'Aide Alimentaire (ADAA)		Logo
CONTACT	Type de structure : Association	Horaires :
	Adresse : 107 Avenue du Général de Gaulle, 18000 Bourges	10h-11h45 et 14h30-16h30, du
	Tél : 07 78 88 70 50	lundi au vendredi
	Mail :	9h30-11h45, le samedi
	Référent-e :	
Nature de l'aide alimentaire		Population ciblée
Type(s) d'activité : Épicerie, colis	Conditions d'obtention d'aide : rencontre avec un-e assistant-e social-e	
Fréquence d'intervention : quinzomadaire (colis)	Durée de l'aide :	
Autres points de distribution : Rue Barbès	Nombre d'ayants droits : 4837 personnes en 2021	
Autres activités :	Évolution de ce nombre : en augmentation	
Logistique		Profil moyen des ayants-droits : tout profil
Financement :		
Nombre de salarié-e-s : 12	Territoire d'action	
Nombre de bénévoles : 30		
Profil moyen des bénévoles : retraité-e-s		
Denrées alimentaires		
Approvisionnement : banque alimentaire, invendus		
Types de produits :		
- viandes-poissons-œuf		
- produits laitiers		
- matières grasses		
- légumes et fruits		
- céréales et dérivés		
- sucres et produits sucrés		
- boissons		
- produits d'hygiène et d'entretien		
		Informations complémentaires

Cartographie des organismes d'aide alimentaire

c. Selon le nombre de bénéficiaires

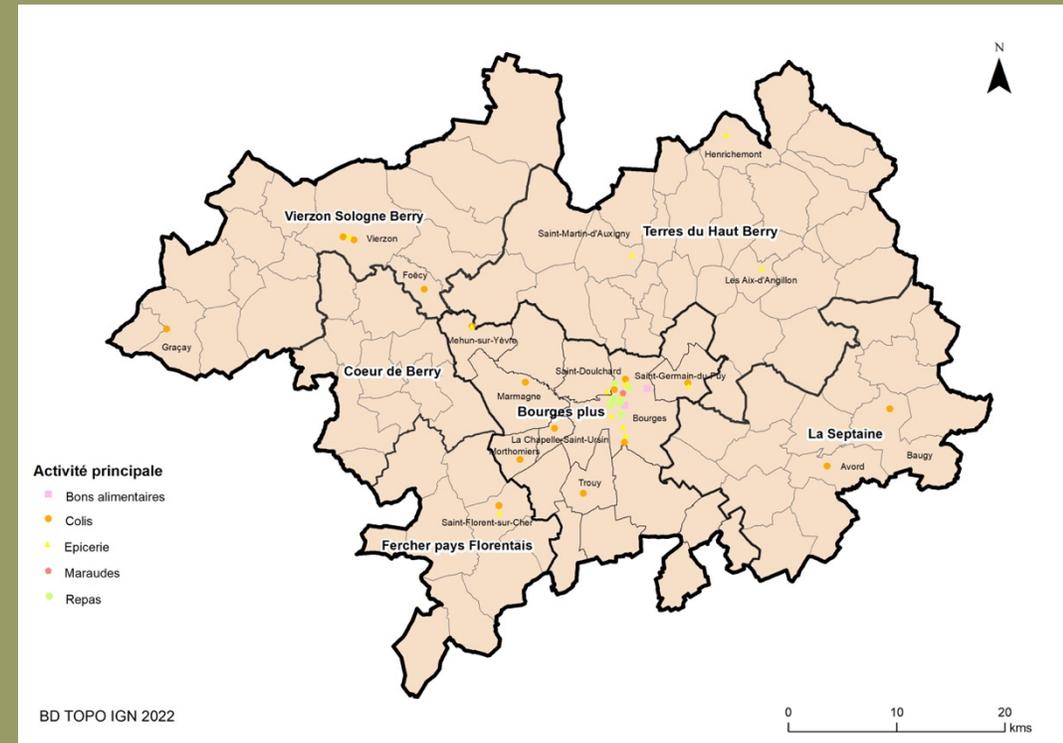


Nombre de bénéficiaires de quelques associations d'aide alimentaire du PETR Centre-Cher

Cartographie des organismes d'aide alimentaire

b. Selon le type d'activité

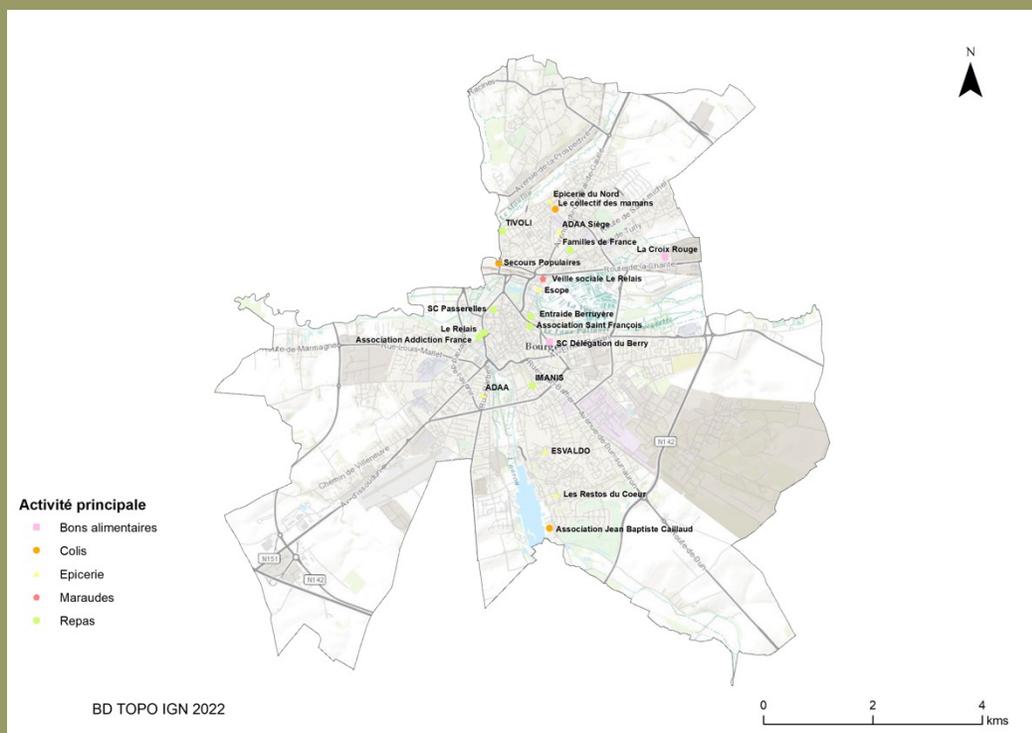
- 40 % colis alimentaires
- 35 % épiceries



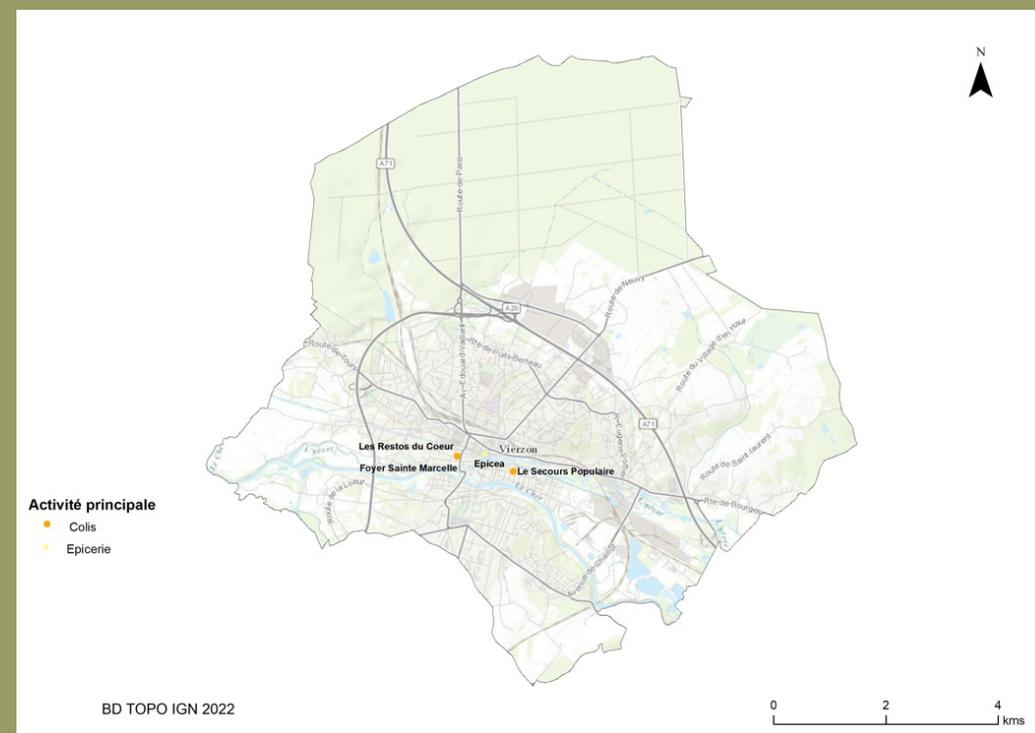
Les différents types d'aide alimentaire présents sur le territoire du PETR Centre-Cher (2022)

Cartographie des organismes d'aide alimentaire

b. Selon le type d'activité



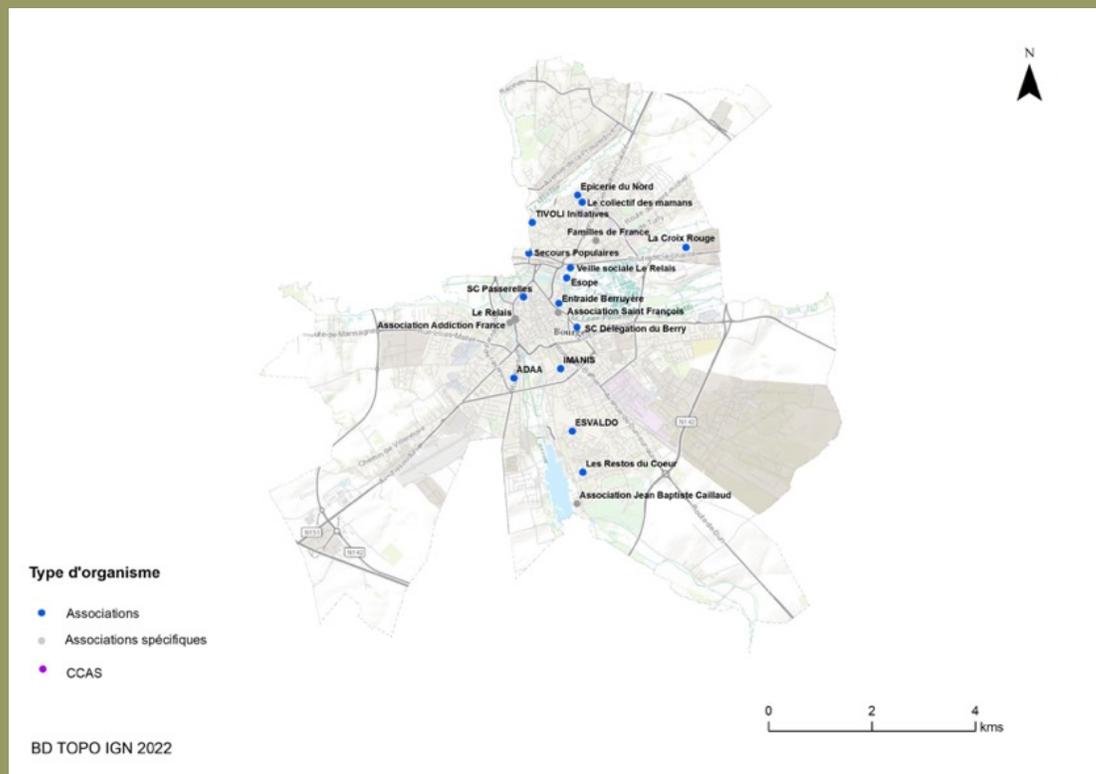
Les types d'activité d'aide alimentaire sur la commune de Bourges (2022)



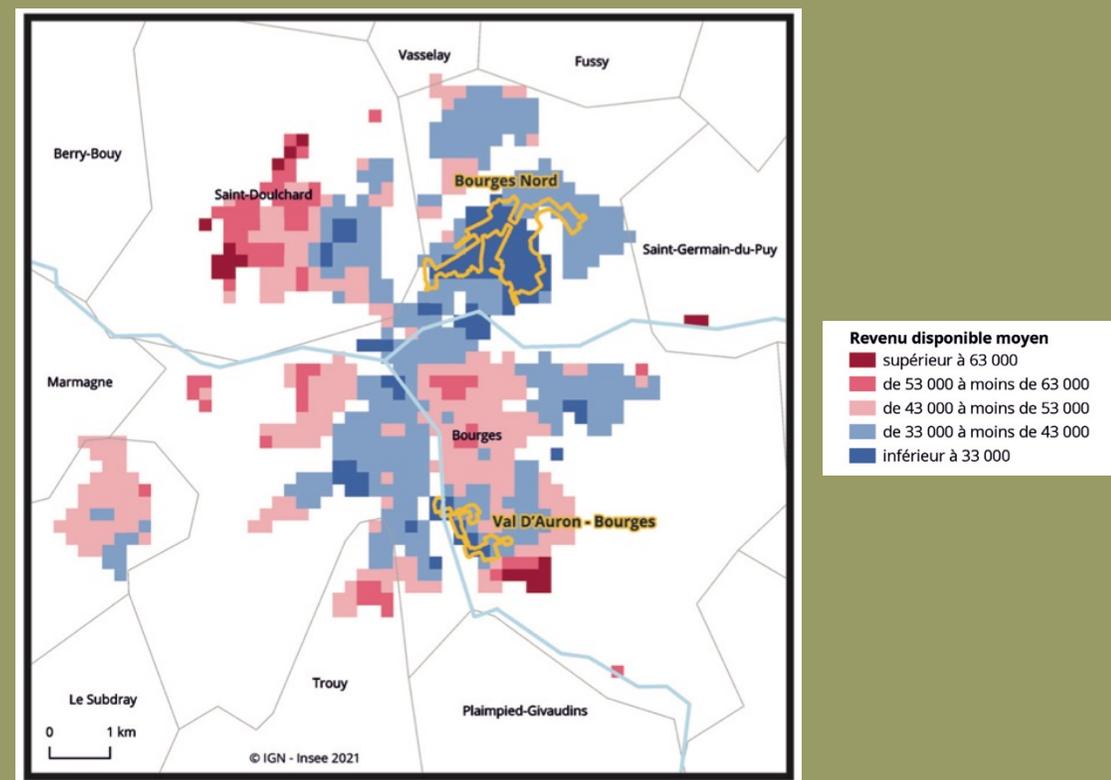
Les types d'activité d'aide alimentaire sur la commune de Vierzon (2022)

Cartographie des organismes d'aide alimentaire

a. Selon le statut juridique



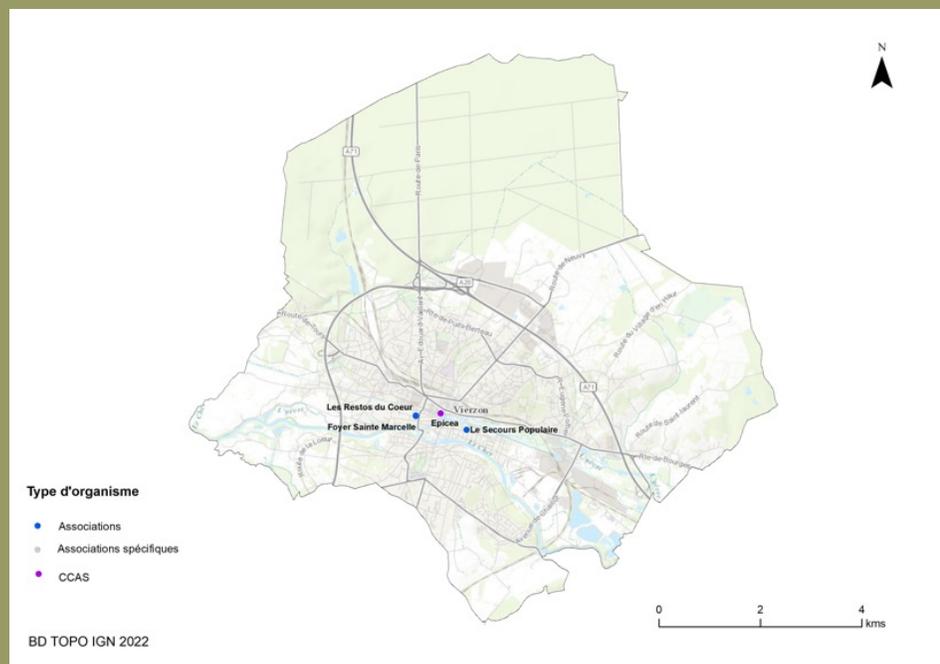
Les types d'organisme d'aide alimentaire sur la commune de Bourges (2022)



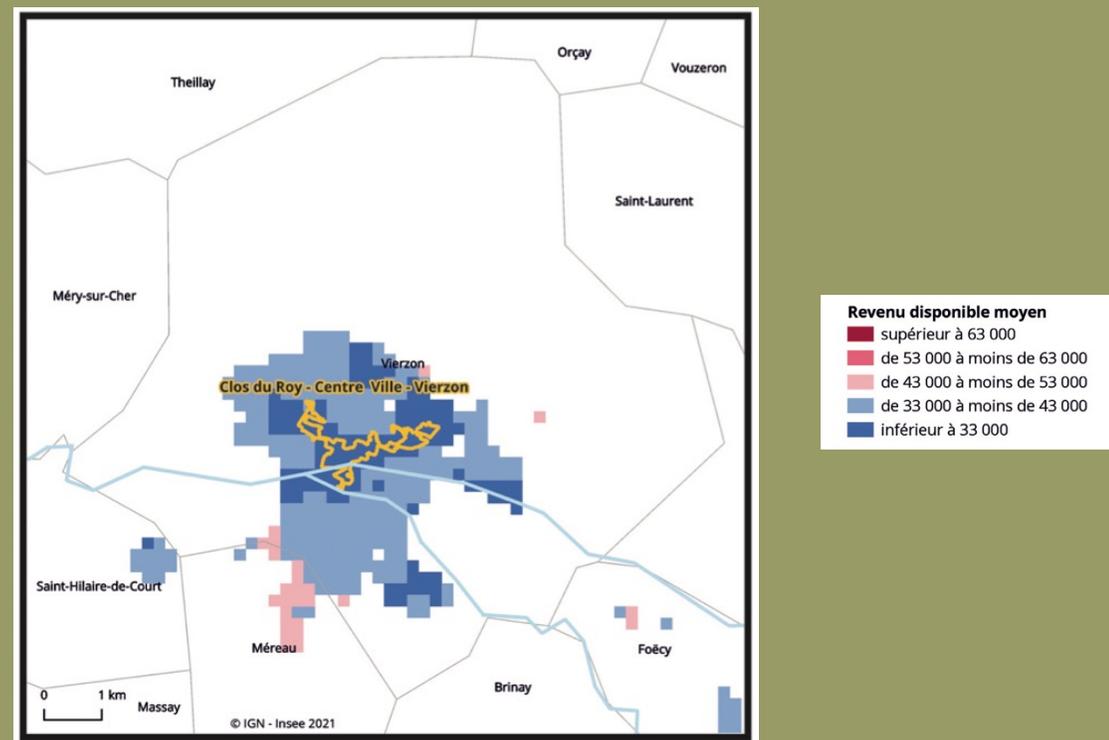
Localisation des Quartiers Prioritaires de la Ville de Bourges et revenu disponible moyen en euros

Cartographie des organismes d'aide alimentaire

a. Selon le statut juridique



Les types d'organisme d'aide alimentaire sur la commune de Vierzon (2022)



Localisation des Quartiers Prioritaires de la Ville de Vierzon et revenu disponible moyen en euros

Résultats de l'analyse des données

Thème 1 : l'Alimentation en elle même

Apprendre à se nourrir

Le difficile équilibre alimentaire des dons

Thème 2 : Une aide sous conditions

Le profil des bénéficiaires (usagers)

Un accès à l'aide alimentaire sous contrainte

réglementaire (les "droits" à l'aide ; la durée de l'aide - temps ou projet)

Un accès à l'aide alimentaire sous contrainte sociale

(la stigmatisation du fait d'avoir besoin d'aide)

Thème 3 : Un système auto-organisé

Un manque d'organismes d'aide alimentaire

Quelles modalités d'approvisionnement

D'où viennent les dons

Le don en nourriture

La baisse des dons due aux ventes "anti-gaspillage"

Une faible coopération entre les organismes

La "concurrence" entre les associations pour l'accès aux dons

Un système qui repose de façon très importante sur les bénévoles

Comment le contexte institutionnel et associatif met à mal l'aide alimentaire ?

- Les dons**
 - La précarité des dons**
 - Politique anti-gaspillage des grandes surfaces et le développement de la pratique sociale d'approvisionnement des associations
 - Le don seulement en nourriture ?
 - Les dons périmés et le dédouanement fiscal
 - Les associations récupèrent les déchets des grandes surfaces, le fait est la norme, elles ne peuvent ce que les supermarchés peuvent pas vendre même brulé.
- Premier arrivé, premier servi ?**
 - Nouvelles politiques anti-gaspillage
 - Concurrence entre les associations
 - Hiérarchisation des points associatifs
 - Hiérarchie des usagers
 - Tous bénévoles d'abord
 - Coopère en Ukraine et COVID
- Les bénévoles**
 - "Tout repose sur eux"
 - "Est-ce que vous croyez qu'il y a des gens de 87 ans qui vont venir en tant que bénévoles ?"
 - Le principe de bénévolat élargi
 - La dépendance aux bénévoles
 - Amateurs et occasionnels / Passionnés
 - Salariés / Bénévoles

« La nourriture seule ne suffit pas. »

Don

Mal-être

Refuge

Accessibilité

Contribution

Générosité

Lien social

Echange

Solidarité

Humain

« Il n'y a pas de bénéficiaire mais des usagers car il n'y a pas de bénéfice à demander des aides alimentaires. »

Epicrerie | Coils d'urgence | Repas | Micro-crédit

LA JUSTICE ALIMENTAIRE AU SEIN DES EPICERIES SOCIALES

Clients, bénéficiaires, usagers : une terminologie révélatrice de la posture des bénévoles

Conclusion :

Justice alimentaire :

« La justice alimentaire est ce qui est en jeu en matière de accès à la justice et de justice sociale. Elle est au cœur de la justice sociale, elle est au cœur de la justice sociale, elle est au cœur de la justice sociale. »

« La justice alimentaire est ce qui est en jeu en matière de accès à la justice et de justice sociale. Elle est au cœur de la justice sociale, elle est au cœur de la justice sociale, elle est au cœur de la justice sociale. »

Un groupe de treize étudiants des Masters II du CESR, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance : Julie BONNIER, Héloïse BRESSET, Marine CHATENET, Clarisse DALLE, Marianne DIONNET, Joseph GERBER, Tiphaine GRIFFON, Corentin GUILLOU, Alexandre LAPLACE, Cécile MELLET, Timothé MEYER, Justine PIERRARD MARANT, Jules PONCELIN DE RAUCOURT, a analysé, lors d'un séminaire de recherche de 18 heures en 2023, les données recueillies notamment via la retranscription des entretiens afin de réaliser la synthèse présentée dans ces 3 flyers.

LES MARAIS DE BOURGES, UN ESPACE DE SOLIDARITÉS

Les onze associations solidaires repérées et interrogées dans les marais de Bourges pratiquent une gamme étendue de solidarités.

Entraide respect Intérêt collectif
Lutte contre la discrimination
bienveillance coup de main confiance
aide diversité Echange travail commun
Partage travail en commun Accueil

Une définition commune de la solidarité :
Rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres (Larousse, 2023).

Solidarité sociale

Mise à disposition des parcelles du marais pour créer du lien et faciliter la réinsertion professionnelle et sociale.



- Jardiniers d'eau
- Jardinières Solidaires
- GEDMIF
- Atout GEM Antenne 18
- Exploit 18
- Breluis 18

Solidarité alimentaire

Mise à disposition de jardins ou de produits maraichers pour la consommation des familles démunies.



- Jardiniers d'eau
- Jardinières Solidaires
- GEDMIF (Groupement d'Entraide Départemental aux personnes Handicapées Intellectuelles et à leurs Familles)
- Entraide bourgeoise

Solidarité écologique

Initiation à l'agriculture biologique et à l'agroécologie. Initiation à la découverte du patrimoine naturel du marais et la conservation de sa biodiversité.



- Jardiniers d'eau
- Jardinières Solidaires
- Nature 18

Solidarité fédératrice

L'Association Patrimoine Marais et l'Association des Maraichers de Bourges assurent la cohésion entre les divers acteurs et usagers et agissent pour la préservation du patrimoine naturel et culturel des marais.



Solidarité par échange de savoirs et compétences

Partage et échange de savoir-faire réciproque dans un but de solidarité et de convivialité



- Jardiniers d'eau
- Jardinières Solidaires
- Bourses d'échanges réciproques de savoirs
- Asso culton Patrimoine marais
- Association des Maraichers de Bourges

Au sein des marais de Bourges les associations cohabitent avec des valeurs, des pratiques et des buts différents ; ce territoire est un joyau de solidarités et d'entraide.

Les marais un espace de rencontres et de lien



Lors de la Fête des marais, fin août, usagers et associations, se rencontrent et profitent de multiples animations !



Bonnes pratiques 1 : L'exemple inspirant des actions mises en place dans les marais de Bourges

A Bourges, la pénurie des denrées alimentaires a suscité un développement associatif portant sur le maraichage solidaire dans les marais.

Plus de 12 structures, engagées pour la plupart dans une culture biologique, alimentent les banques alimentaires locales et proposent des chantiers d'insertion.

L'étude dresse une typologie de ces initiatives solidaires soucieuses de fournir aux populations démunies des produits alimentaires de qualité.

Les marais de Bourges sont une véritable niche de solidarité. Cet espace naturel, enclavé en centre-ville, peut être pratiqué, valorisé et fabriqué par ces associations via/pour la solidarité. La solidarité dans les marais de Bourges semble être le fil conducteur de la cohésion et de la cohabitation.

**CONVERSION DES
DELAISSES URBAINS
EN PARCELLES DE
MARAICHAGE DANS
LA COMMUNE DE
VIERZON**



DDL S | PROJET TUTEURÉ | JANVIER 2024

INTRODUCTION



- Problèmes socio-économiques ➤ environnementaux
- Chômage ➤ Pauvreté (Observatoire des inégalités)
- Taux de chômage 10,50% contre un taux de chômage national de 7,3% (INSEE, 2022)
- Accès à l'alimentation durable
- Inégalités : revenus médians inférieurs à 1600€ en 2020 (Le Berry Republicain, 2023) contre 1850€ (INSEE, 2023)
- Inégalités sociales ➤ Inégalités sociales de santé



Sortie de terrain, écopôle la chaponnière, 4 octobre,
groupe projet tuteuré

- Initiatives territoriales existantes
- Création d'un lieu de proximité à Vierzon (C2S Services)
- Ecopôle alimentaire la chaponniere
- Tiers-lieu agricole
- Aide alimentaire venant d'Epicéa pour les étudiants dans le besoin

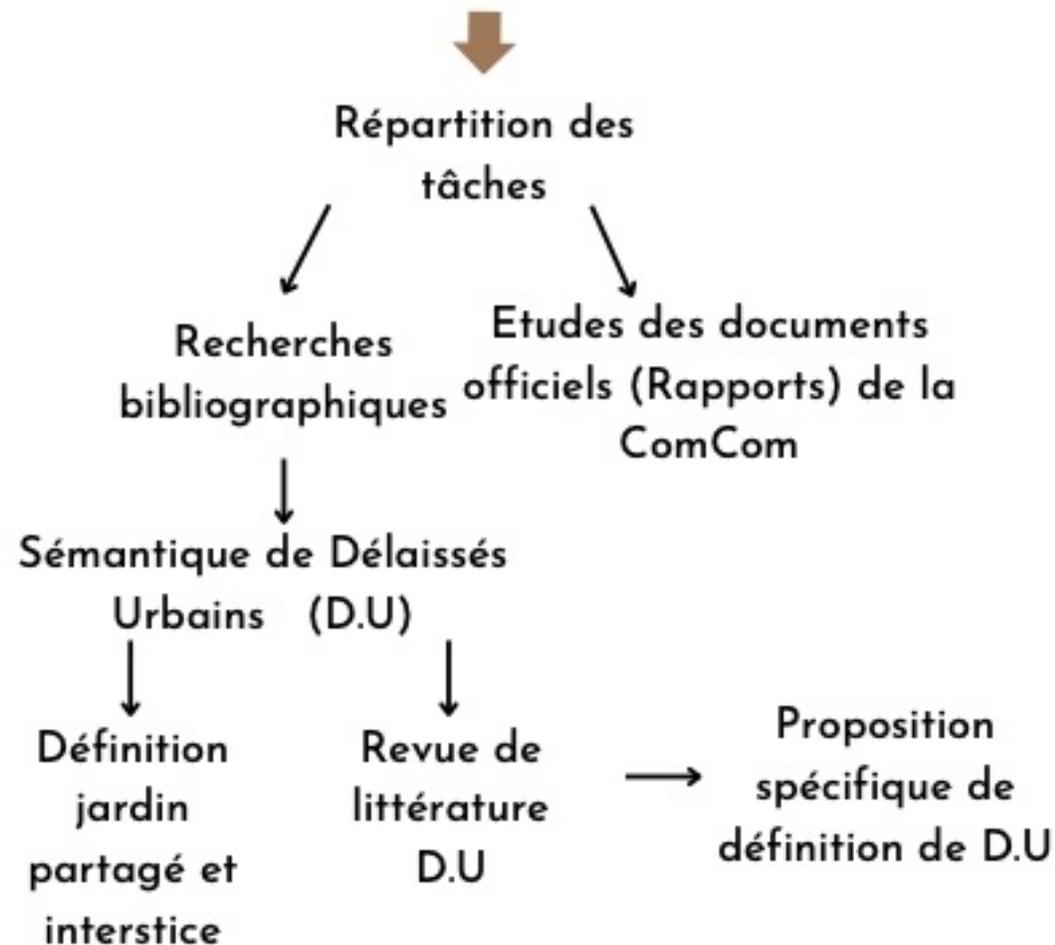


Culture sous serre de proximité, 4 octobre, groupe projet
tuteuré

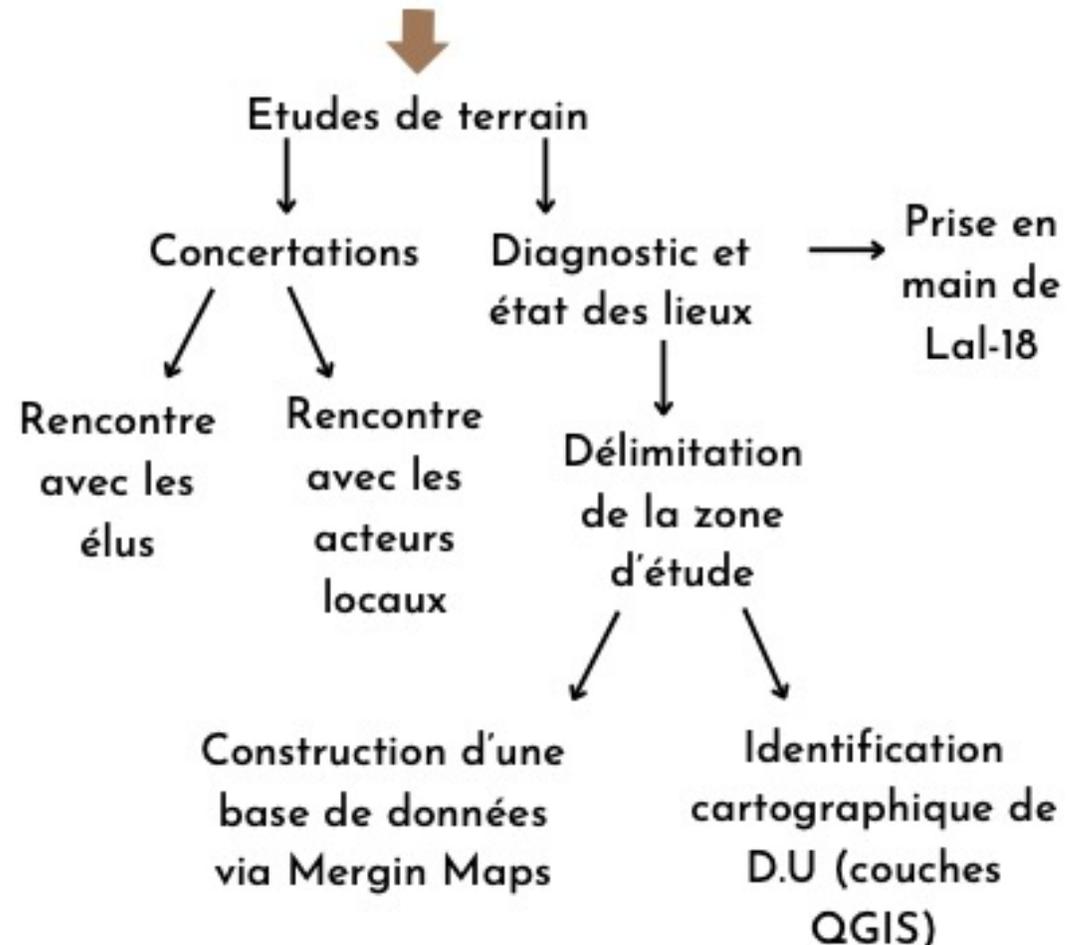
METHODOLOGIE

3

Phase théorique



Phase pratique



REVUE DE LITTÉRATURE

Dictionnaire LAROUSSE

- "Délaissés" = Lieux abandonnés, délaissés, dépourvus d'intérêt réel, négligés, n'étant ni occupés ni entretenus. Le terme
- "Urbain" = Élément appartenant à la ville
- *Délaissés Urbains* = Lieu abandonné et non entretenu situé en ville.

SOULIER Hélène (Paysagiste) 2006

D.U = ensemble de terrains vides ou abandonnés, mais aussi les franges, les talus, les interstices urbains, dont l'existence résulte de la politique d'aménagement en général



Photo prise lors de la sortie de terrain du
17/01 à Vierzon

4

Gilles Clément (Paysagiste) 2007

D.U = espaces "indécis, dépourvus de fonction, sur lesquels il est difficile de porter un nom. Ce sont des espaces sans fonction officielle, en rupture avec le tissu urbain environnant.

REVUE DE LITTÉRATURE

5

- **Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE), 2009**

D.U = Espaces vides et temporaires, ne présentant pas de projet d'aménagement immédiat et abandonnés au sein de l'urbain, laissant place à une végétation spontanée

- **Brun (Géographe) 2015 ; Demailly (Géographe) 2015**

Espaces dépourvus d'usage officiel, des lieux transitoires présentant, du fait d'une gestion irrégulière, voire inexistante, une végétation spontanée.

- **Interstices**

BIGANDO Eva (Géographe) 2020 : Espaces non bâtis et résidus spatiaux engendrés et/ou abandonnés par l'urbanisation, qui peuvent être végétalisés ou non, parfois « traités » mais non officiellement « investis », et le plus souvent en attente voire en déshérence.

OPINION D'UN JARDINIER

6

- un-jardin-bio.com

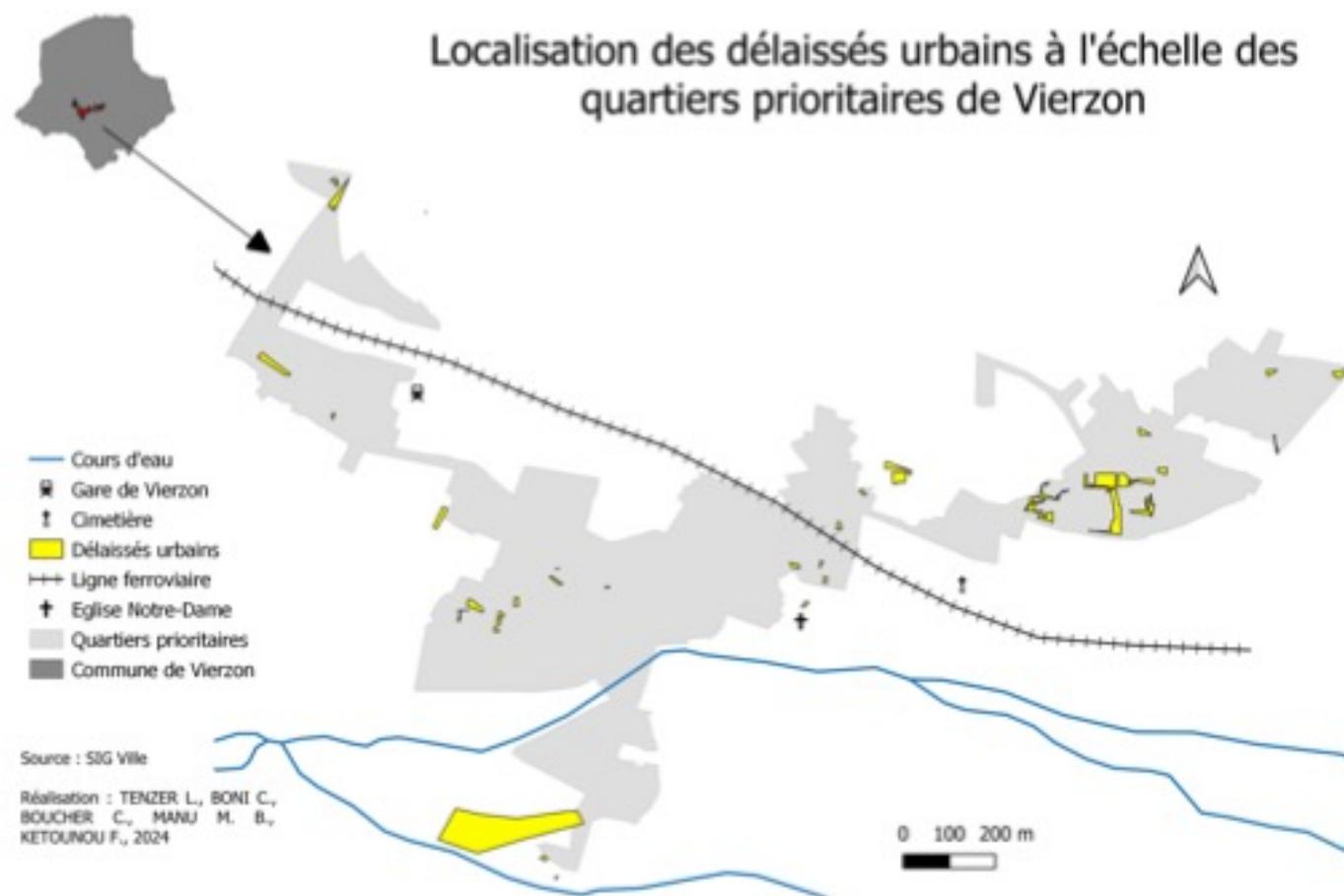
Pour avoir une quantité suffisante de légumes « de saison », on calcule généralement une superficie de 50 m² par personne. Par exemple, un potager de 100 m² vous apportera la quantité nécessaire pour deux personnes une grande partie de l'année.

- La superficie d'un délaissé urbain pour implanter un jardin maraîcher varie en fonction du nombre de participants prévus et surtout la disposition du terrain.

ZONE D'ETUDE

8

Localisation des délaissés urbains à l'échelle des quartiers prioritaires de Vierzon



Quartiers prioritaires de la Ville : Centre-Ville Vierzon, Gustave Florens, Tunnel Château et Clos du Roy

CRITERES BASE DE DONNEES

9



TYPE D'OCCUPATION

- Maisons
- Infrastructures
- Jardin d'immeuble
- Industries
- Place abandonnée
- Espace vert
- Espace agricole
- Terrain nu



COUVERT VEGETAL

- Pas de couvert
- Herbacé
- Arbustif
- Arboré



ACCESSIBILITE

- Accessible même en voitures
- Pied
- Cyclistes

CRITERES BASE DE DONNEES

10



TYPE DE ROUTE

- Bitumées
- Ruelle
- Gravier
- Sentiers



PROPRIETE

- Publique
- Privée



POINT D'EAU

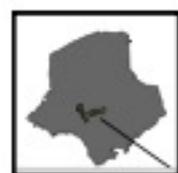
- Oui
- Non



CLOTURES

- Barrières
- Barbelés
- Mur
- Muret

Délaissés proposés par Madame Céline Millerieux



Délaissés urbains cartographiés le 17 janvier 2024



- Délaissés urbains
- QPV Vercos
- Commune de Vercos

Source : Projet Suburbain Vercos

Fond de carte : Bing-pano.fr

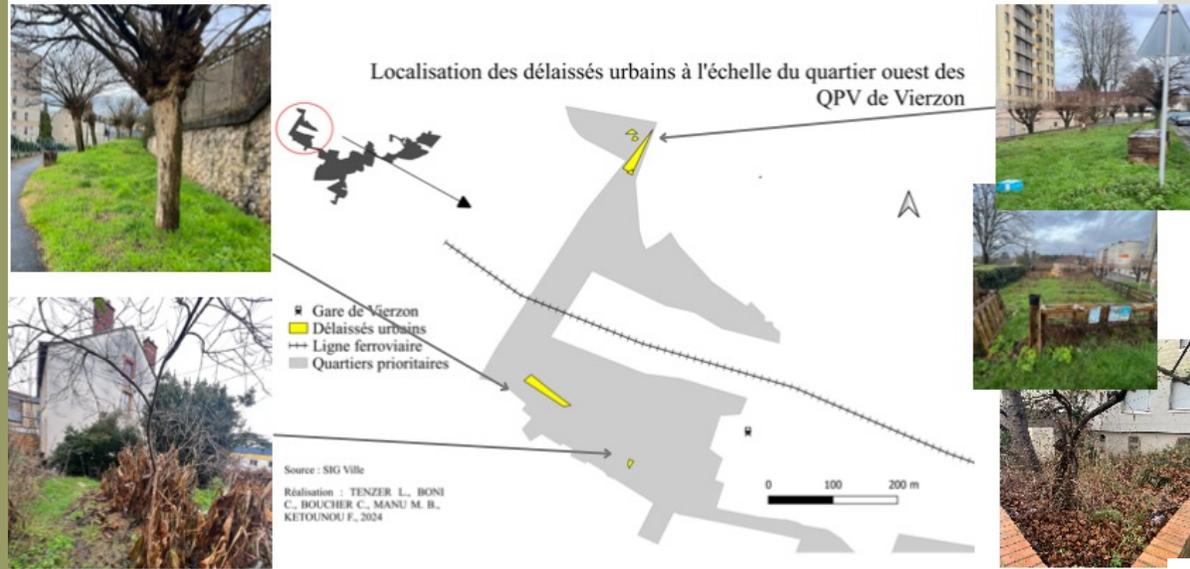
Mise à jour : Standards du projet Suburbain de Vercos, 2024

0 250 500 m



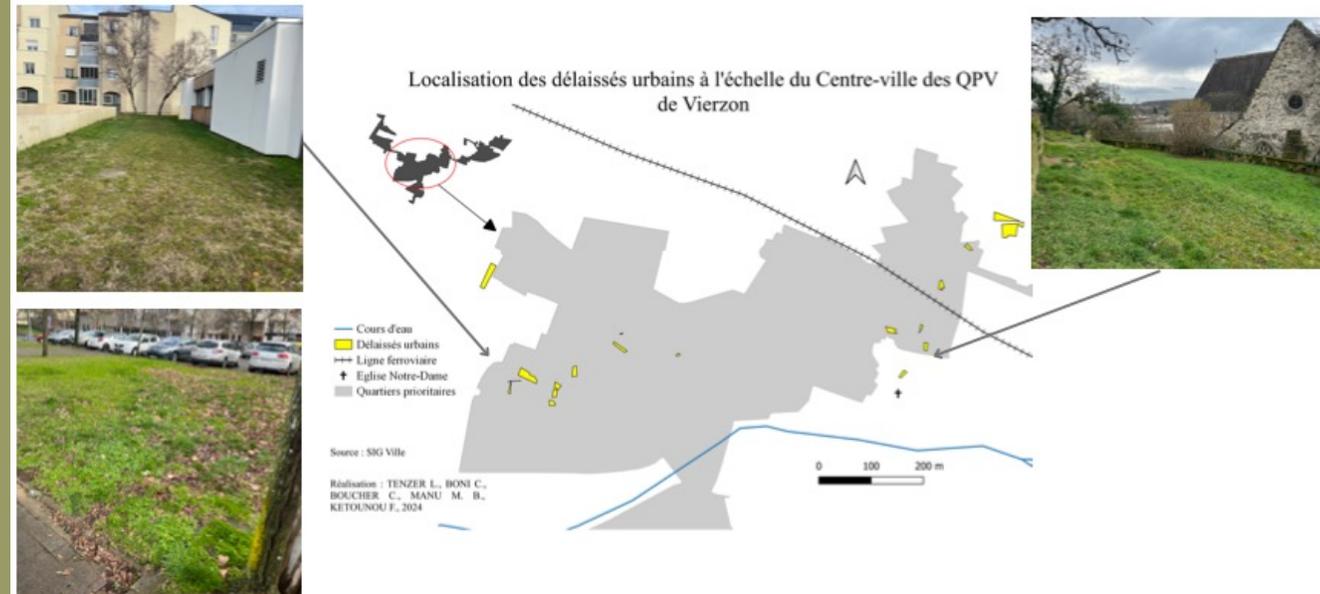
Délaissés cartographiés - quartier ouest

12



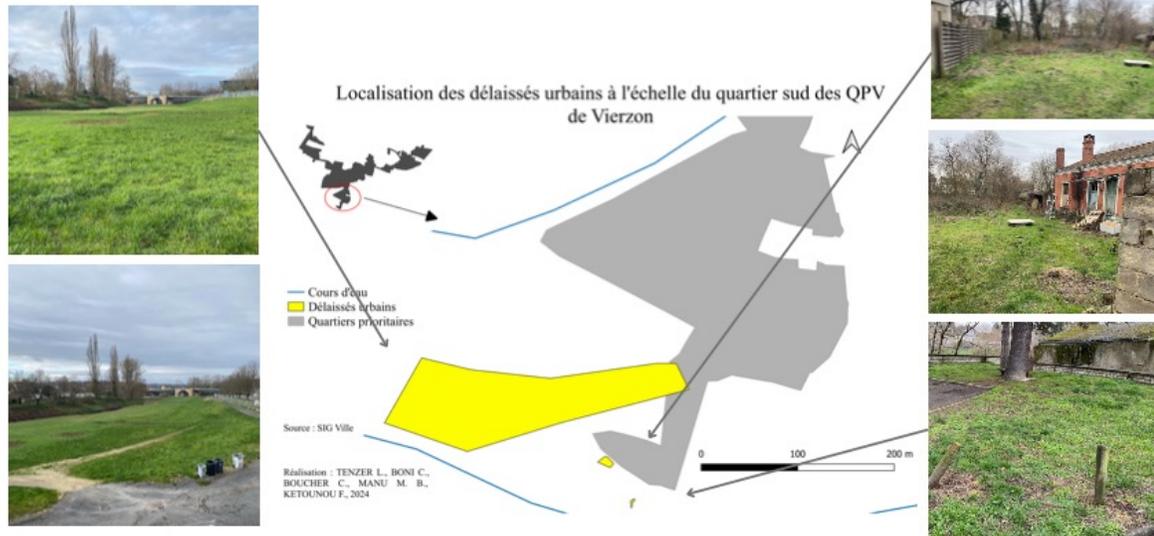
Délaissés cartographiés - quartier centre

13



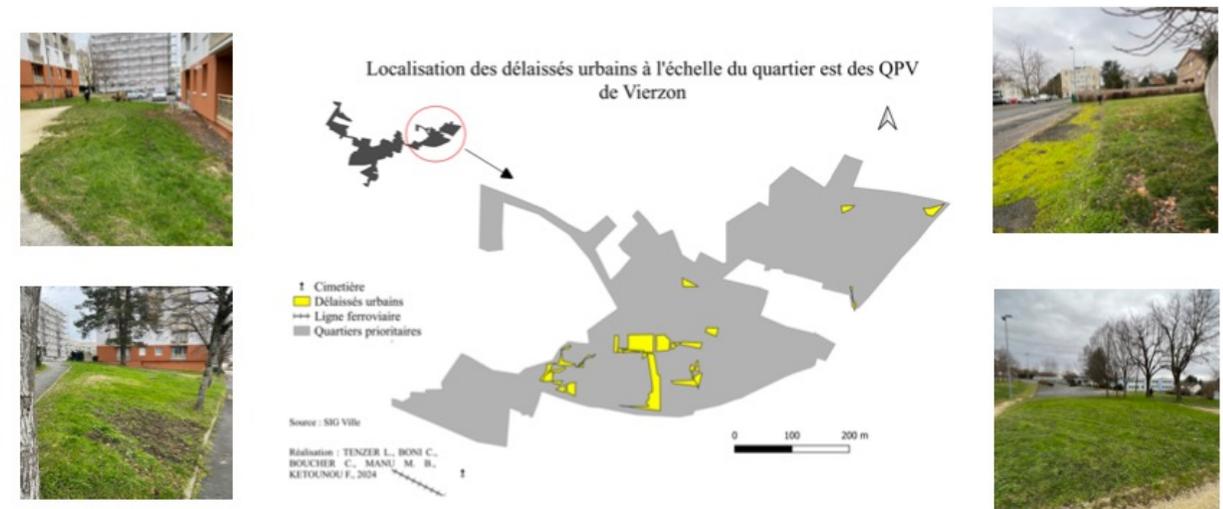
Délaissés cartographiés - quartier sud

14



Délaissés cartographiés - quartier est

15



01.

Elargir la **zone d'étude** pour
une meilleure cartographie
des D.U



PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- **Début de réflexion et d'étude**
- **Temps limité**
- **Pas une liste exhaustive des
D.U de Vierzon**

02.

Penser à des démarches de
plaidoyer et lobbying afin de
voir la possibilité de conversion
en parcelles de maraichage, les
parcelles privées

03.

Effectuer des
prélèvements du sol pour
vérifier la **fertilité**

04.

Construire des **points d'eau**
là où il y en a pas ou penser
à un système d'irrigation
efficace des parcelles



EN INDE DU SUD, LA PRECARITÉ ALIMENTAIRE
NE SE POSE PAS DANS LES MÊMES TERMES
MAIS BIEN DES SOLUTIONS RELÈVENT D'UNE
MÊME LOGIQUE



La Révolution Verte a permis le quadruplement de la population indienne depuis 1950 (1,4 milliards d'habitants aujourd'hui soit plus que la Chine) sans famines notoires mais sa poursuite butte sur des dangers nécessitant de profondes réformes :

- **Le changement climatique, très violent en Inde, compromet du fait du trop ou du trop d'eau, la culture du riz inondée dans certaines régions**
- **La forte teneur en glucide des variétés de riz issus de la RV a entraîné des problèmes de santé publique, près d'un tiers des Indiens souffrant de diabète.**

PATAMIL avec l'Institut Français de Pondichery et l'ONG indienne DHAN FOUNDATION explore les voies d'une alimentation plus durable et plus



D'où la revalorisation des millets, céréales traditionnelles, à la fois plus nutritives, moins vulnérables au changement climatique...

Cereal	Fat (%)	Protein (%)	Carbohydrate (%)	Iron (Fe) (mg/100 g)	Zinc (Zn) (mg/100 g)	Calcium (Ca) (mg/100 g)
Millet	4.99 ± 0.46 ^a	10.49 ± 0E-7 ^a	70.41 ± 1.03 ^a	10.72 ± 0.15 ^b	11.40 ± 0.14 ^b	11.35 ± 0.14 ^a
Brown rice	4.67 ± 0.01 ^a	4.28 ± 0.19 ^b	77.94 ± 0.32 ^b	0.00 ± 0E-7 ^a	12.15 ± 0.21 ^a	16.60 ± 0.16 ^b
Maize	3.28 ± 0.01 ^b	8.90 ± 0.16 ^c	73.94 ± 0.51 ^c	0.00 ± 0E-7 ^a	11.80 ± 0.14 ^{ab}	21.24 ± 0.14 ^c
<i>p</i> -value	.015*	.0001*	.004*	.000*	.047*	.000*

Comparaison de la composition du Millet, Riz Brun et Maïs Source : Comparative study of the nutritional composition of local brown rice, maize (obaatanpa), and millet—A baseline research for varietal complementary feeding <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7300061/>

Les Millets :

- Pas de pesticides, pas d'irrigation
- Nombreuses variétés, capacité d'adaptation et large période
- Résistants à la sécheresse
- Culture possible sur parcelles escarpées

et qui privilégie le travail des femmes

La transformation du millet grâce aux innovations de la DHAN permet d'augmenter la consommation et la production de millet et de libérer les femmes d'une tâche fastidieuse.



Femmes battant le millet pour en récupérer le grain
Source : Chloé BURGAUDEAU Pratiques et stratégies agricoles Javadi Hills



Machines créées par la DHAN pour la transformation du millet brut (sombre) en riz de millet (clair)

La transformation des keerai en poudre permet à des femmes pauvres dont la situation familiale est souvent compliquée d'obtenir un revenu.

Formations par le KVK



Bakyalakshmi présentant les poudres de keerai dans son village

C'est ce travail qui a été confié à deux étudiantes du master II DDLS, Noémie ATEK et Maeva RZEGOCZAN

De "nourriture des pauvres" à "Shree Anna"



éleusine (ragi, finger millet) © Atek, juin 2023



© FAO, 2023

La revalorisation des millets en Inde ...

20
%

de la production mondiale de millets

Statistiques de la FAO 2021, in Indian Ministry of Agriculture & Farmers Welfare
2022

Inde, premier producteur mondial de
millets mais ...

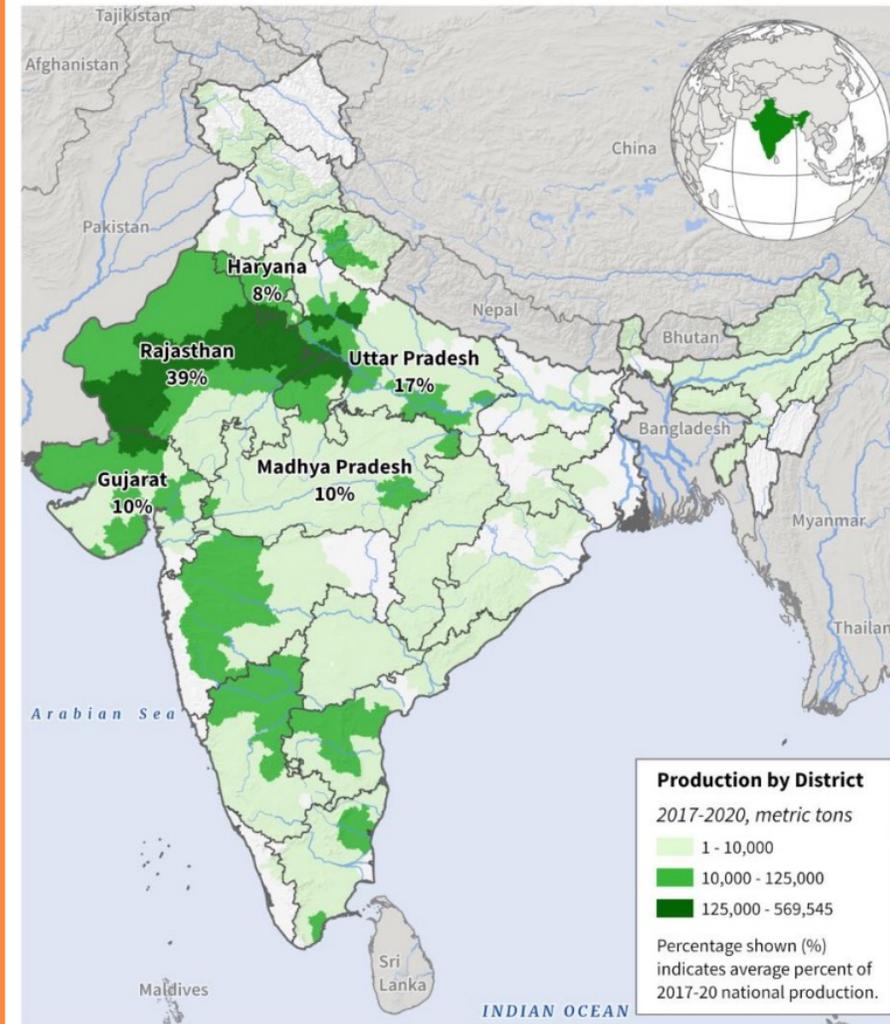
5%

part des millets dans la production
céréalière nationale

Ministry of Agriculture & Farmers Welfare, government of India

2020

India: Total Millet Production



USDA Foreign Agricultural Service
U.S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE

Source: India Ministry of Agriculture,
Directorate of Economics and Statistics,
Market Year 2017/18 - 2019/2020 data by districts

... potentiel facteur de développement dans les Jawadhu Hills ?

Culture traditionnelle du petit mil

- Territoire de moyennes montagnes du sud de l'Inde
- Population tribale
- Small Millet Foundation de DHAN Foundation
- Revenus agricoles insuffisants



Champ de millets (Jawadhu Hills) © Sajaloli, septembre 2022

➤ Migration de 70% de la population locale

Problématique

En quoi les millets, céréales traditionnelles de l'Inde, constituent une réponse aux enjeux actuels et futurs en termes de sécurité et de souveraineté alimentaire du pays après la Révolution verte, dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de croissance démographique ?

La culture traditionnelle du petit mil, marquant les Jawadhu Hills, un territoire montagnard habité par une population tribale, s'inscrit-elle dans ce phénomène de revalorisation ? Est-elle un facteur de développement pour les agriculteurs locaux ? Quels sont les impacts des actions de la DHAN Foundation ?

Objectifs

1

Étudier les pratiques agricoles dans les Jawadhu Hills

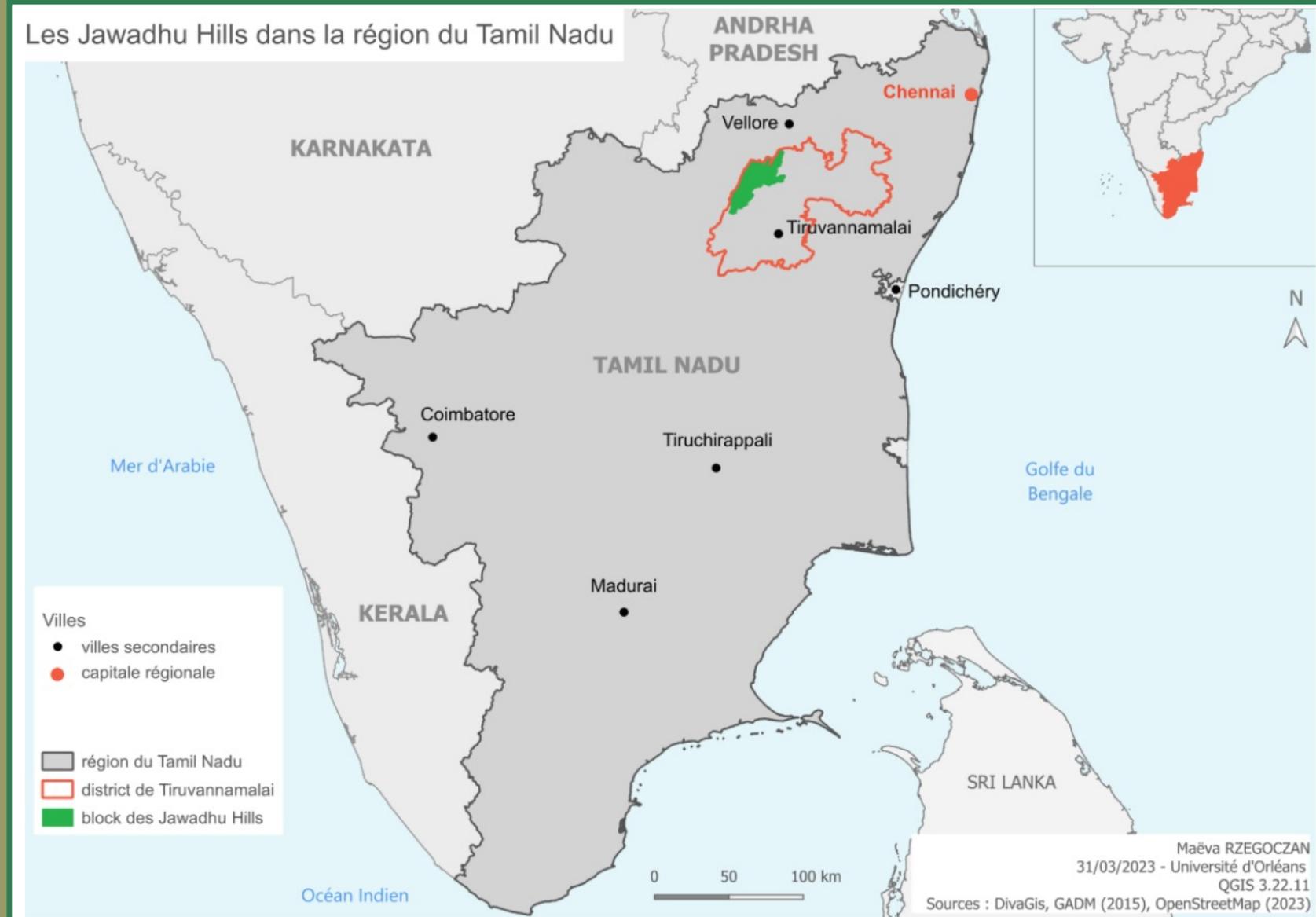
2

Caractériser la diffusion des millets dans les systèmes agraires et alimentaires des Jawadhu Hills

3

Étudier les millets en tant que potentiels facteurs de développement des Jawadhu Hills

Conditions du stage



Conditions du stage

Jamunamarathur village central des Jawadhu Hills



Lac de Jamunamarathur © Rigal, mars 2023



Dosa, Jamunamarathur © Rzegoczan, mars 2023



Jamunamarathur, centre-ville et marché © Sajaloli, septembre 2022

La domination de la culture spécifique du petit mil dans les Jawadhu Hills

2,3
%

part des millets mineurs dans
production de millets en Inde

Agricultural & Processed Food Products Export Development Authority (ADEPA),
2022



Petit mil (Jawadhu Hills) © Sajaloli, septembre 2022

65
%

part des cultures de millets
dans les surfaces cultivées

Department of Economics and Statistics, Government of Tamil Nadu,
2017

93
%

part du petit mil
dans les cultures de millets

Department of Economics and Statistics, Government of Tamil Nadu,
2017

L'agriculture dans les Jawadhu Hills

68
%

des exploitations font
moins de 1 hectare

Department of Economics and Statistics, Government of Tamil Nadu,
2017

90
%

des surfaces agricoles sont
cultivées en agriculture pluviale

Department of Economics and Statistics, Government of Tamil Nadu,
2017



Terrasses (Jawadhu Hills) © Atek, juin 2023

L'agriculture dans les Jawadhu Hills

84
%

des fermiers des
Jawadhu Hills utilisent
une charrue en bois

Department of Economics and Statistics, Government of Tamil Nadu,
2017



Charrue en bois (Jawadhu Hills) © Atek, juin 2023

L'agriculture dans les Jawadhu Hills : une situation contrastée

Critères de représentativité :

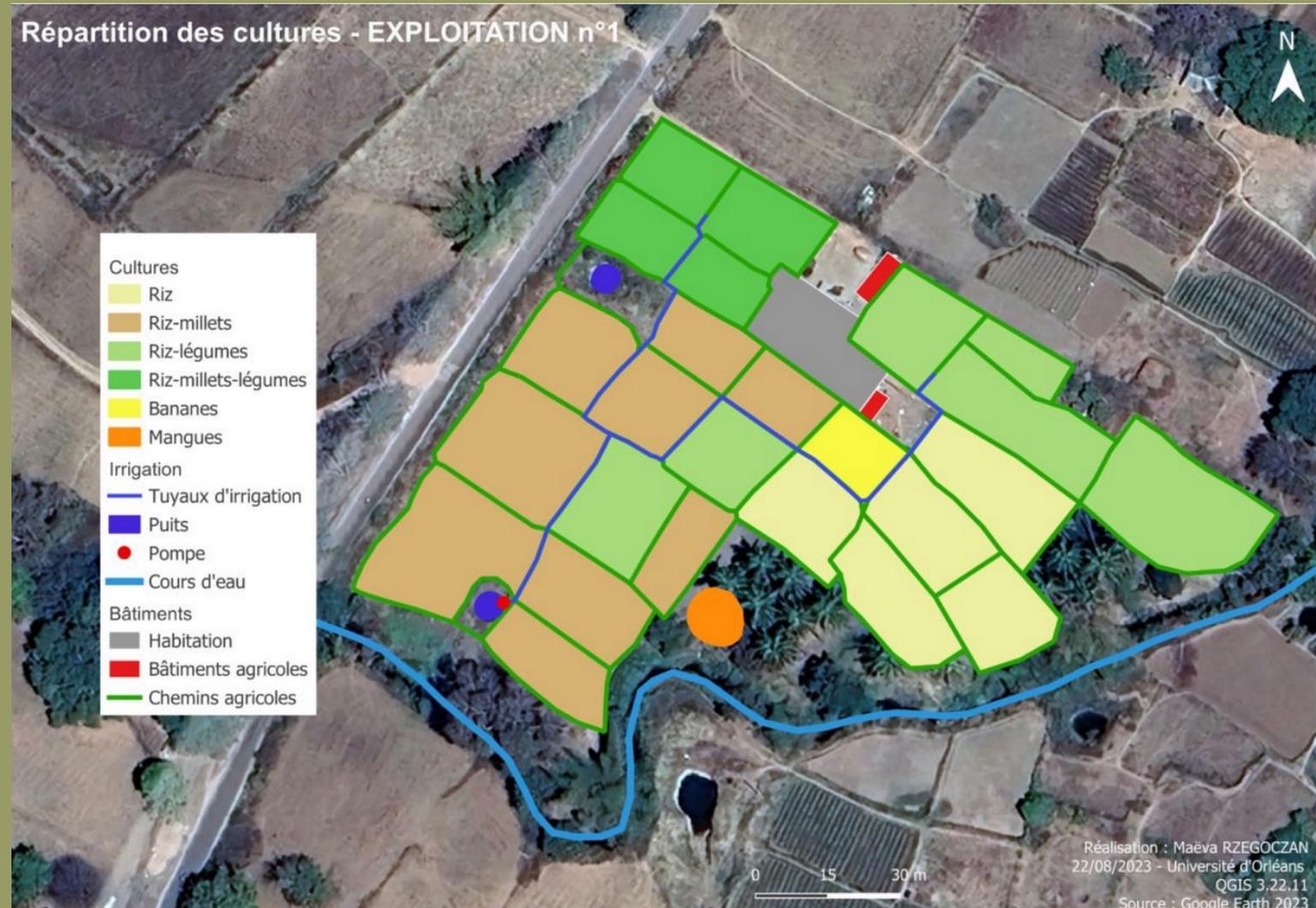
- taille des exploitations
- type d'agriculture (pluviale/irriguée)
- topographie (plateau/versant)
- migration



L'agriculture dans les Jawadhu Hills : une situation contrastée

exploitant n°1

- grande diversité de cultures dont cultures sous contrat
- système d'irrigation
- superficie 1,4 ha
- plateau central
- pas de migration



	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fév	Mars	Avril
Riz/Paddy		semis		récolte	semis			récolte	semis			récolte
Petit mil/Samai	semis				récolte							

L'agriculture dans les Jawadhu Hills : une situation contrastée

exploitant n°3

- 3 cultures produites
- pas de système d'irrigation mécanique
- superficie 0,2 ha
- fond de vallée
- migration



	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fév	Mars	Avril
Riz/Paddy									semis		récolte	
Millets Majeurs	semis		récolte									
Millets mineurs				semis			récolte					

La Small Millet Foundation (DHAN Foundation) dans les Jawadhu Hills

6

panchayats couverts

30

Organisations de
fermiers producteurs

5

Unités de décortiquage
mécanique



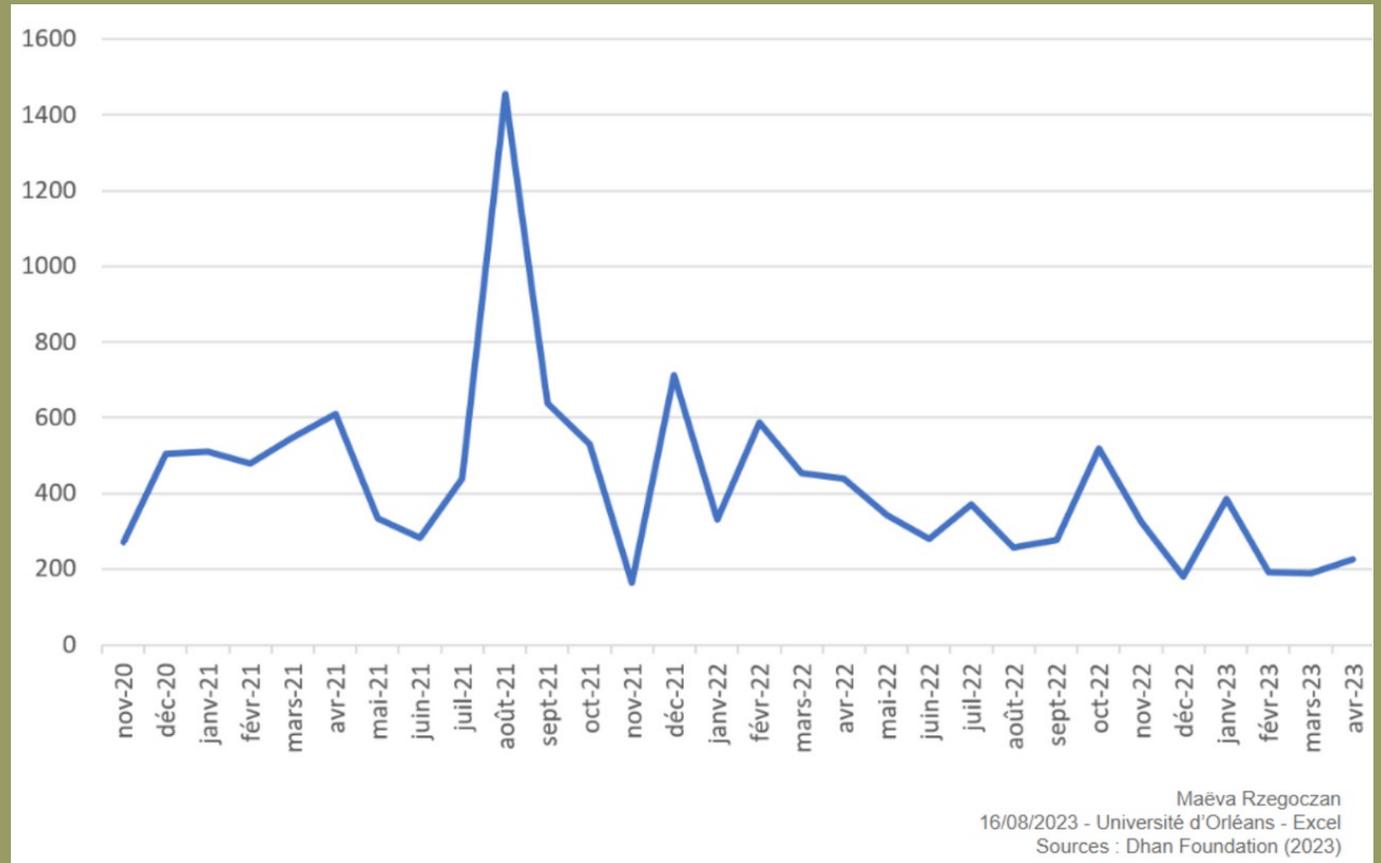
Unité de décortiquage mécanique (Jawadhu Hills) © Lahaye, mars 2022

La Small Millet Foundation (DHAN Foundation) dans les Jawadhu Hills

Une augmentation des rendements mais difficultés dans la mécanisation des pratiques

“J’ai obtenu des rendements supplémentaires de 100 kg par âcre en adoptant la variété Perungolai”
- exploitant n°2

(DHAN Foundation, 2018)



Quantité de millets décortiqué en kg dans l'unité de Veerappanur © Rzegoczan, 2023

Les millets dans l'alimentation des Malayalis

MILLETTS

plus riches en fer,
calcium, protéines
que le riz

Indice glycémique plus
faible

- Consommation variable d'une famille à une autre, ou selon les générations
- Préférence pour le riz dans l'alimentation quotidienne



Recettes de millets réalisées par des femmes (Jawadhu Hills)

© Maëva Rzegoczan, mars 202

Les millets : facteurs de développement dans les Jawadhu Hills ?

Les millets sont des cultures à favorisées ...

- dans le cadre du changement climatique : érosion des sols et variations climatiques
- aliments nutritifs
- culture traditionnelle du petit mil à valoriser dans le développement du tourisme des Jawadhu Hills
- contexte actuel de revalorisation des millets



Mur en pierre pour lutter contre érosion du sol (Jawadhu Hills) ©
Atek, avril 2023

Les millets : facteurs de développement dans les Jawadhu Hills ?

Malgré les actions de la DHAN Foundation ...

- sécurité alimentaire et financière plutôt que cultures de rente
- pas consommés quotidiennement par tous, notamment par les jeunes
- producteurs de millets partent toujours en migration
- augmentation de la demande observée mais pas d'augmentation du prix de vente
- cultures irriguées et cultures sous contrat envisagées pour se développer



Sac de 1kg de millets (Jawadhu Hills) © Atek, juin 2023

Points positifs

Local Food Systems Workshop

Accompagnement de Noémie

Partenariat avec la DHAN Foundation



Local Food Systems Workshop (Jamunamarathur)

© Rigal, mars 2023

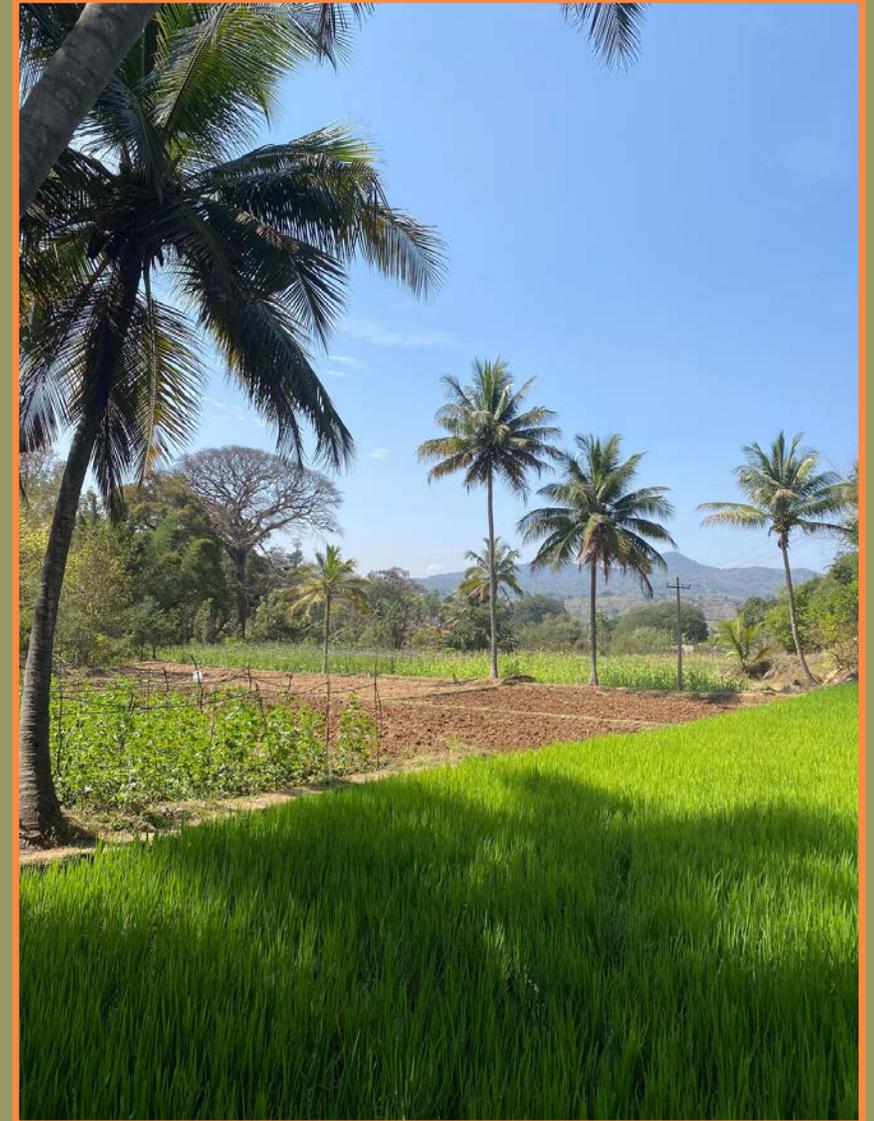
Conclusion

Constat en demi-teinte d'un développement engendré par la mise en valeur de la culture du petit mil dans les Jawadhu Hills



Territoire rural isolé, parcelles/pratiques inadaptées à la mécanisation, culture spécifique du petit mil

Cependant, début de la revalorisation des millets à l'échelle internationale, quels effets sur le long terme ?



LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE, ENJEU AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DES JH

**Forte
dépendance
à la mousson**

**Variabilité
temporelle et
quantitative de la
mousson**

**Sécurité
alimentaire
fragile**

Dans un contexte de changement climatique global, qu'en est-il des JH ?

PROBLÉMATIQUES

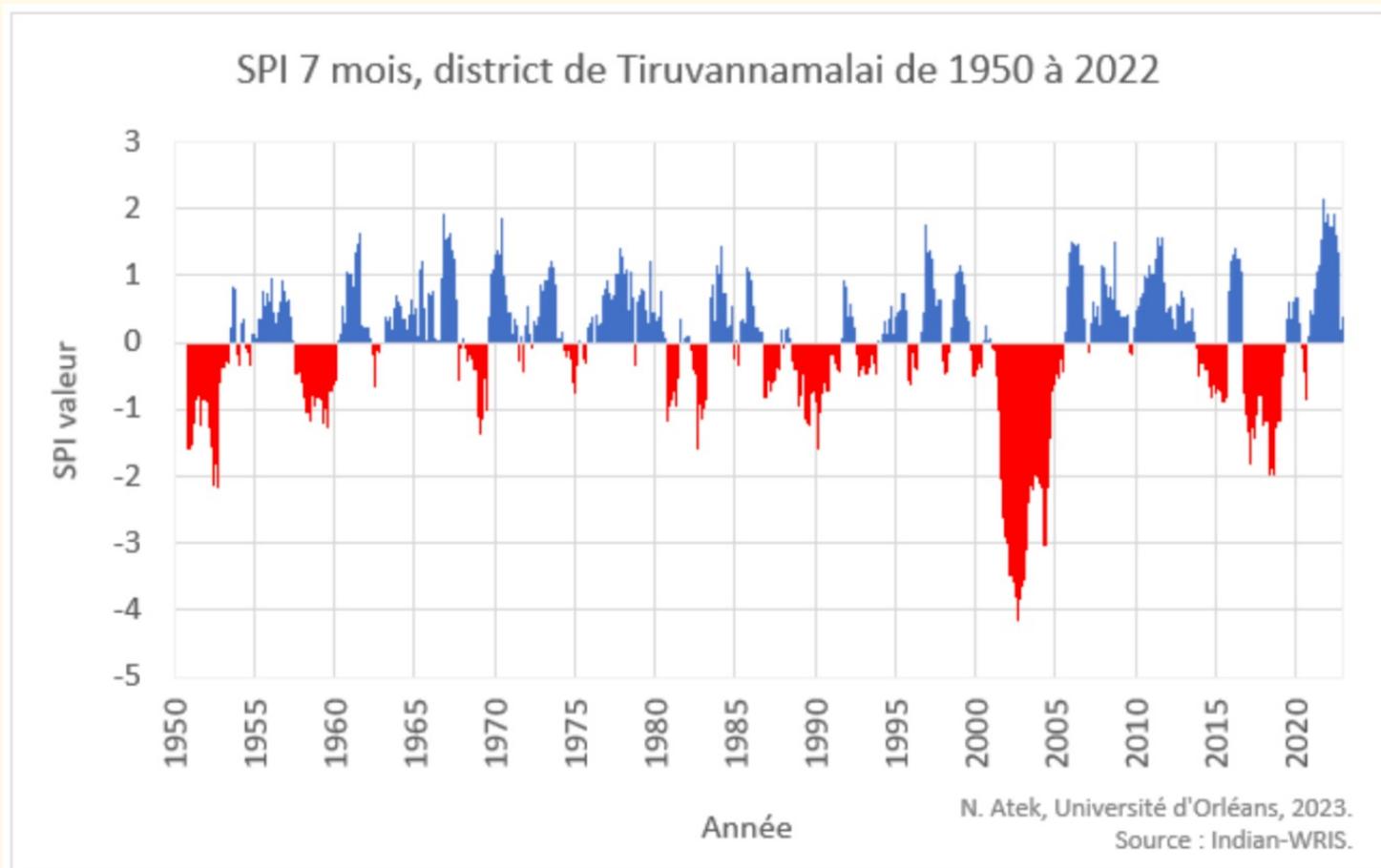
Peut-on parler de changement climatique dans les Jawadhu Hills ou s'agit-il juste de manifestations de la variabilité climatique ?

Entre adaptation et atténuation, quelles sont les stratégies d'anticipation adoptées par les agriculteurs et acteurs locaux des Jawadhu Hills ?

OBJECTIFS

- Définir si les perturbations climatiques observées par les agriculteurs sont dues au changement climatique ou le fait de la variabilité naturelle de la mousson
- Caractériser ces perturbations et leurs impacts
- Identifier les stratégies d'anticipation face à ces perturbations climatiques
- Mettre en lumière les leviers d'actions

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE OBSERVABLE À L'ÉCHELLE DU DISTRICT DE TIRUVANNAMALAI À TRAVERS L'INTENSIFICATION DES ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES CLIMATIQUES



Des épisodes de sécheresses plus longs, fréquents et intenses

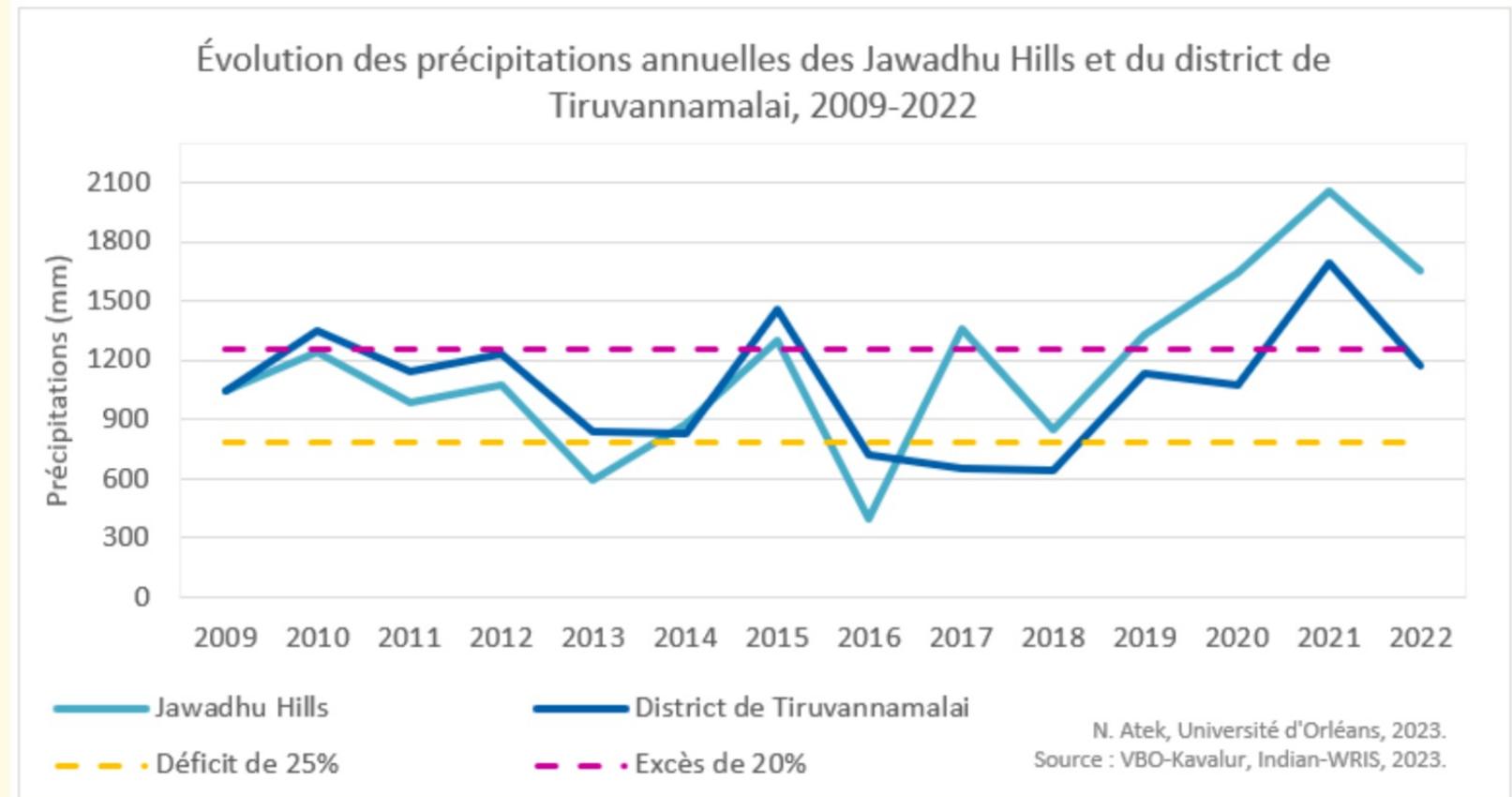
Intensification des fortes pluies avec un record de précipitations en 24h le 20 décembre 2007

2,0 et plus	Extrêmement humide
de 1,5 à 1,99	Très humide
de 1,0 à 1,49	Modérément humide
de -0,99 à 0,99	Proche de la normale
de -1,0 à -1,49	Modérément sec
de -1,5 à -1,99	Très sec
-2 et moins	Extrêmement sec

UN PARALLÉLISME DES COURBES DE PRÉCIPITATIONS ENTRE LES DEUX TERRITOIRES

Étude limitée par le manque de données

Station météorologique de l'observatoire astronomique Vainu Bappu - 2008



LES PERCEPTIONS DES AGRICULTEURS CORRESPONDANTES À L'ÉTUDE CLIMATOLOGIQUE



Entretien G1, JH, mai 2023, cliché S. Maniubarkavi

17 agriculteurs interrogés
6 entretiens : 4 individuels, 2 en groupe

53% en agriculture pluviale

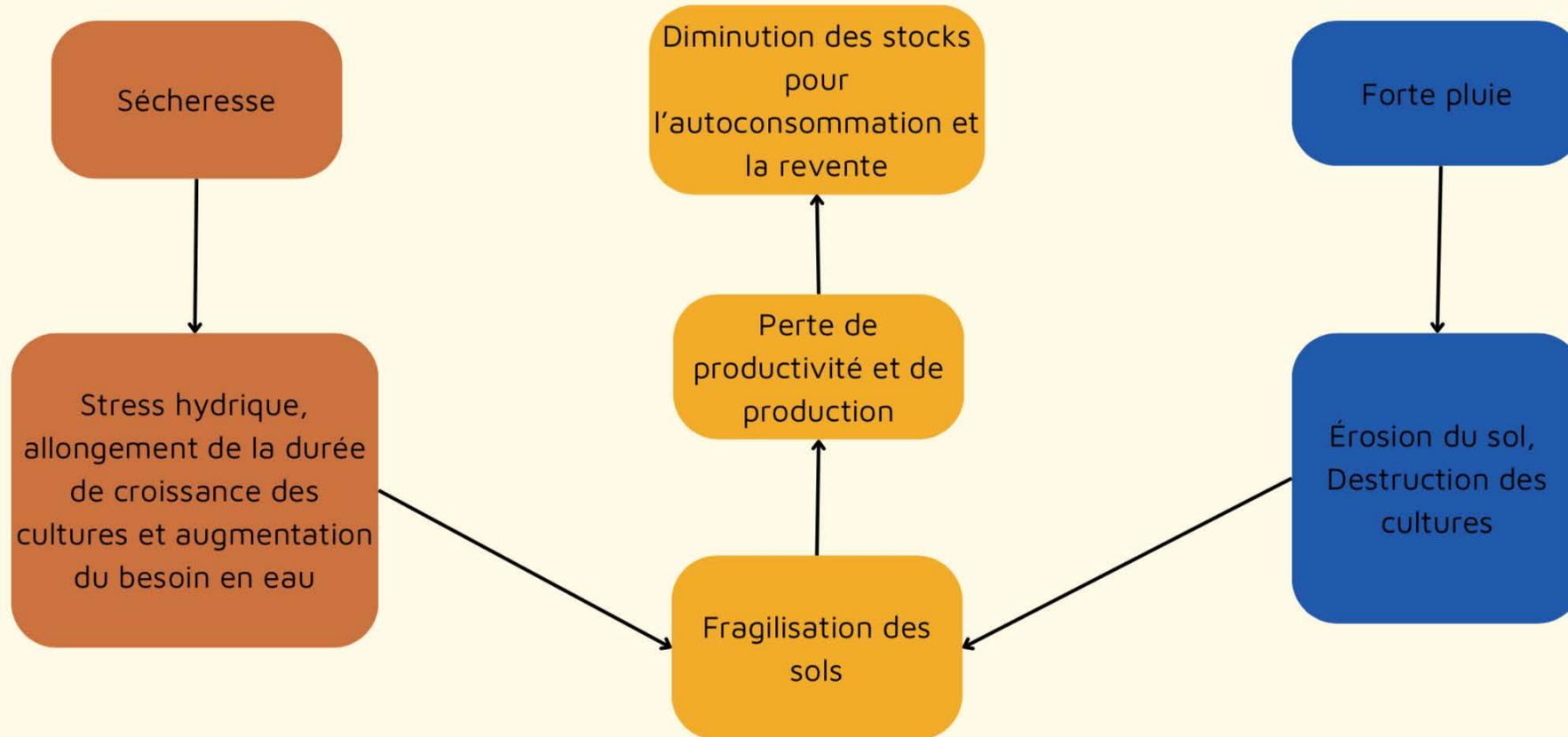
Nature des perturbations climatiques
observées :

Forte pluie 6/6 enquêtés

Sécheresse 3/6

Vent violent 3/6

DES PERTURBATIONS QUI MENACENT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES AGRICULTEURS



LA RÉNOVATION D'ÉTANG ET L'INSTALLATION DE *STONE-BUND* PRINCIPALES ACTIONS D'ANTICIPATION



Étang rénové, JH, mars 2023, cliché N.Atek

Adaptation perpétuellement du
calendrier agricole, stockage de
graines

Depuis 2019 la DF agit :
6 murets en pierre installés et
5 étangs rénovés



Stone-bund, JH, avril 2023, cliché N.Atek

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES DES AGRICULTEURS, LEVIER D'ACTION CLÉ FACE AUX PERTURBATIONS CLIMATIQUES

Besoins de connaissances

Prévision météorologique
Qualité du sol et de l'eau
Poursuite des groupes d'échange entre les agriculteurs

Soutien technique de la DF

Besoin de protection auprès de l'Etat



Groupe de travail changement climatique avec P. Anitha, JH, avril 2023, cliché N.Atek

